



Credit photo: Yves MUGISHO/PAM

Évaluation conjointe de la situation des réfugiés centrafricains dans les camps - Provinces du Nord et du Sud Ubangi République Démocratique du Congo

2022

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Évaluation de la situation des réfugiés centrafricains dans les camps -Provinces du Nord et du Sud Ubangi

République Démocratique du Congo

Données collectées en août et septembre 2021

Rapport publié en juillet 2022

Composition de l'équipe de coordination et de collecte des données :

HUB

- Federica Esu, Analyste de données et ciblage, federica.esu@wfp.org
- Cinzia Papavero, Conseillère Ciblage, cinzia.papavero@wfp.org

HCR

- Takaaki Miura, Administrateur Chargé d'Interventions Monétaires, miura@unhcr.org
- Bobo Kitoko, Associé à la Gestion des Données, kitoko@unhcr.org
- Papa Moussa Ndoye, Administrateur Chargé des Moyens de Subsistance et Inclusion Économique, ndoye@unhcr.org
- Serge Ahmed Cheick Ouedraogo, Administrateur Associé Chargé d'Interventions Monétaires, ouedraogo@unhcr.org

PAM

- Aysha Twose, Chargée de Programme VAM-M&E, aysha.twose@wfp.org
- Blanchard Asengo, Chargé de Programme, blanchard.asengo@wfp.org
- Michelline Muyisa, Associée au Programme, michelline.muyisa@wfp.org
- Michael Zongo, Chargé de Programme Suivi et Évaluation, michael.zongo@wfp.org
- Pembe Lero, Chargé de Programme VAM-M&E, pembe.lero@wfp.org
- Jonathan Garcia, Conseiller de Ciblage Régional, jonathan.garcia@wfp.org

Tous les documents relatifs à cette enquête peuvent être consultés au lien suivant :
https://datalib.vam.wfp.org/dataset/202108_COD_ENA_F2F

Acronymes

CDM	Chef de Ménage
CNR	Commission Nationale pour les Réfugiés
ECMEN	Economic Capacity to Meet Essential Needs
ENA	Essential Needs Analysis
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ISS-r	Indice de Stratégie de Survie-réduit
MEB	Minimum Expenditure Basket
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBS	Personne à Besoin Spécifique
PP	Personnes Pauvres
PMP	Personnes Moins Pauvres
PPP	Personnes Plus Pauvres
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SMEB	Survival Minimum Expenditure Basket
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping

Tableau des Matières

Résumé Exécutif	7
Contexte, justification et objectifs de l'étude	9
Méthodologie de l'enquête	13
Résultats	16
Caractéristiques sociodémographiques des ménages	16
Logement.....	19
Possession de biens et de terres cultivables.....	20
Accès à la terre.....	21
Consommation alimentaire	22
Stratégies alimentaires.....	27
Stratégies basées sur les moyens d'existence	29
Moyens d'existence	31
Situation professionnelle et revenus	34
Crédit et endettement	40
Dépenses	41
Visites en République centrafricaine	44
Mécanismes de gestion des plaintes.....	46
Capacité économique à répondre aux besoins essentiels.....	48
Vulnérabilité	52
Conclusions et Recommandations	56
Conclusions.....	56
Recommandations	59
Annexes	62
Annexe 1 : Fiches des camps des réfugiés	62
Annexe 2 : Structure de l'enquête	63
Annexe 3 : Population des camps des réfugiés au 31 août 2021	64
Annexe 4 : Pondérations de l'échantillon	65
Annexe 5 : Différence de genre	66
Annexe 6 : Différence entre groupes d'assistance	67
Annexe 7 : Profil des catégories de vulnérabilité (approche de vulnérabilité ENA révisée)....	68

Figures

Figure 1 : Présence d'enfants au sein du ménage.....	17
Figure 2 : Ménages ayant des besoins spécifiques	18
Figure 3 : Type de logement et leurs conditions.....	19
Figure 4 : Nombre de biens possédés par catégorie	20
Figure 5 : Proportion de ménages possédant des terres cultivables par camp	21
Figure 6 : Score de Consommation Alimentaire.....	22
Figure 7 : Classification des ménages selon leur consommation alimentaire	23
Figure 8 : Consommation alimentaire- comparaison avec population hôte (Sud Ubangi).....	25
Figure 9 : Consommation alimentaire - comparaison avec population hôte (Nord Ubangi).....	25
Figure 10 : Groupes d'aliments consommés (nombre de jours par semaine-moyenne)	26
Figure 11 : ISS-r par camp	27
Figure 12 : Stratégies alimentaires adoptées	28
Figure 13 : Adoption des stratégies non alimentaires.....	29
Figure 14 : Types de stratégies adoptées	30
Figure 15 : Principaux moyens d'existence des réfugiés dans les camps.....	32
Figure 16 : Compétences des réfugiés par camp.....	33
Figure 17 : Situation de l'emploi des chefs de ménage	34
Figure 18 : Revenu mensuel des ménages réfugiés	35
Figure 19 : Revenu mensuel par camp et par catégorie.....	36
Figure 20 : Contraintes aux activités économiques-moyenne.....	37
Figure 21 : Contraintes aux activités économiques par camp.....	38
Figure 22 : Contribution des enfants au travail du ménage	39
Figure 23 : Ménages n'ayant pas remboursé leurs dettes.....	40
Figure 24 : Dépenses alimentaires mensuelles.....	42
Figure 25 : Dépenses non-alimentaires mensuelles	43
Figure 26 : Fréquence des visites en RCA	44
Figure 27 : Raison principale des visites en RCA.....	45
Figure 28 : Principaux mécanismes de gestion de plaintes dans les camps	46
Figure 29 : Réactivité des mécanismes de gestion.....	47
Figure 30 : Capacité économique des ménages par camp.....	51
Figure 31 : Critères de vulnérabilité	53
Figure 32 : Vulnérabilité des ménages par camp	54
Figure 33 : Vulnérabilité des ménages par catégorie d'assistance	55
Figure 34 : Vulnérabilité des ménages selon la méthodologie révisée	55

Tableaux

Tableau 1 : Assistance du PAM selon les classes de vulnérabilité (en espèce)	11
Tableau 2 : Ménages interviewés et retenus	14
Tableau 3 : Répartition de la population réfugiée selon les classes de vulnérabilité (ménages)	14
Tableau 4 : Caractéristiques des ménages enquêtés	16
Tableau 5 : Consommation alimentaire par groupes d'assistance	24
Tableau 6 : Aperçu des activités agricoles dans les champs communautaires	31
Tableau 7 : Classes de revenu mensuel	35
Tableau 8 : Dépenses mensuelles par personne en CDF et USD (winsorisées)	41
Tableau 9 : Dépenses selon les classes de vulnérabilité	43
Tableau 10 : Estimation du MEB et du SMEB par camp	49
Tableau 11 : Calcul du ECMEN	50

Cartes

Carte 1 : Camps des réfugiés centrafricains en RDC	10
--	----

Résumé Exécutif

Objectif de l'enquête. L'objectif principal de cette évaluation conjointe des besoins et des moyens d'existence est de comprendre les besoins essentiels et la vulnérabilité des réfugiés centrafricains dans les camps des provinces du Nord et du Sud Ubangi de la RDC.

Méthodologie. La collecte de données a eu lieu du 17 août au 17 septembre 2021 dans les quatre camps de réfugiés de Bili et Inke (Nord Ubangi) et Boyabu et Mole (Sud Ubangi). Au total, 1 450 ménages ont été sélectionnés grâce à un échantillonnage aléatoire stratifié et au final 1 328 ont été retenus.

Résultats principaux.

- La vulnérabilité touche 98 % des ménages dont 96 % de façon sévère. En effet selon l'approche ENA un ménage est défini très vulnérable s'il satisfait au moins une des trois conditions : mauvaise consommation alimentaire, recours aux stratégies de crise ou urgence, ou vulnérabilité économique élevée. En utilisant une approche révisée selon lequel les ménages doivent satisfaire au moins deux de ces trois conditions pour être classifiés comme très vulnérables, la vulnérabilité toucherait également 98 % des ménages, mais seulement 59 % de façon sévère.
- La vulnérabilité est principalement liée à la faible capacité économique des ménages, peut-être aussi du fait que les dépenses des ménages et le MEB ont été mesurés à des moments différents ;
- Seulement 34 % des ménages ont une consommation alimentaire acceptable ;
- Un quart des ménages (25 %) fait recours aux stratégies d'urgence pour se procurer de la nourriture ;
- Presque neuf ménages sur dix (87 %) sont endettés ;
- Seulement 27 % des chefs de ménage se déclarent employés alors que la presque totalité (94 %) était occupée avant d'arriver en RDC ;
- La prévalence de la vulnérabilité sévère dans le camp de Mole est inférieure à la moyenne des camps (86 % contre 96 %).

Les principaux indicateurs ont aussi été analysés selon le genre du chef de ménage et ces résultats se trouvent dans l'annexe 5.

Recommandations. Vu le niveau très élevé de vulnérabilité de la population réfugiée plusieurs solutions sont suggérées :

- Étant donné qu'aucune différence significative entre les groupes d'assistance n'a été observée parmi les personnes très vulnérables, et compte tenu du pourcentage de vulnérabilité global élevé, il faudra harmoniser le niveau de l'assistance alimentaire à toutes les classes de vulnérabilité des réfugiés, en attendant une analyse plus approfondie des coûts pour déterminer les valeurs de transfert finales et des

consultations communautaires pour mieux informer le public de l'opportunité de cette décision.

- Si les agences souhaitent continuer à fournir une assistance ciblée, elles doivent réviser les critères de vulnérabilité actuels qui déterminent comment l'assistance alimentaire est fournie aux bénéficiaires, afin d'avoir des indicateurs de vulnérabilité plus spécifiques et mesurables dans le temps. Cela peut être fait en utilisant une approche plus restrictive pour définir la vulnérabilité, ce qui permettrait de saisir plus précisément les différences au sein de la population et d'établir des critères d'éligibilité plus clairs et contrôlables.
- Renforcer les programmes de soutien aux moyens d'existence ayant comme objectif l'autonomisation des réfugiés en considérant les différences géographiques entre camps et à travers :
 - Une stratégie de long terme afin de favoriser l'intégration des réfugiés ;
 - Un meilleur accès au capital ;
 - Un meilleur accès au monde de travail ; ainsi
 - Qu'en s'assurant que davantage de réfugiés aient accès à la terre, particulièrement les habitants du camp de Boyabu.
- Lier ces résultats avec d'autres populations de réfugiés interrogées en RDC en 2021 pour mieux informer les enquêtes futures et la qualité des informations recueillies.
- Mieux comprendre la fonctionnalité des marchés des zones enquêtées.
- Améliorer la réactivité des agences humanitaires dans la réponse aux plaintes des réfugiés des camps de Inke, Bili et Boyabu.
- Aux équipes de collecte des données, il est recommandé de documenter toute difficulté concernant la collecte de l'enquête (par exemple, certains modules, le risque de réponses biaisées, etc.), d'actualiser les MEB/SMEB et de les adapter au contexte des réfugiés. Dans le futur il est également recommandé de mieux investiguer les revenus provenant du secteur agricole.

Contexte, justification et objectifs de l'étude

En décembre 2013, des centaines de milliers de centrafricains ont été forcés de fuir leurs résidences alors que la violence s'étendait en République centrafricaine (RCA), les groupes armés contrôlant certaines parties du pays. Aujourd'hui, la RCA continue de connaître des poussées de violences sporadiques, comme celles qui ont suivi les élections présidentielles de décembre 2021, qui ont obligé plus de 632 000 réfugiés centrafricains à fuir dans les pays voisins, à savoir le Cameroun, le Tchad, la République Démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo, ainsi qu'au Soudan et au Soudan du Sud.

Contexte de la République Centrafricaine

La RCA figure parmi les plus pauvres et les plus fragiles du monde malgré sa richesse en ressources naturelles. Elle se classe tout en bas du classement de l'Indice de développement humain de l'ONU (188ème sur 189 pays en 2020). Notamment la RCA affiche un des plus faibles indicateurs d'instruction et d'égalité homme-femme.

La pauvreté reste élevée et on estime qu'environ 71 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté internationale (1,90 dollar par jour, en parité de pouvoir d'achat) en 2020.

L'espérance de vie moyenne est de 53 ans.

(Source : Vue d'ensemble de la RCA, Banque Mondiale, 2021)

La RDC, qui fait déjà face à presque 640 000 personnes déplacés en interne, accueille plus d'un demi-million de réfugiés des pays voisins. Au 30 avril 2021 on comptait environ 205 600 réfugiés de la République centrafricaine.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile de la RCA se trouvent principalement dans trois provinces : Nord et du Sud Ubangi et Bas-Uélé. Ils sont principalement résidents hors camps (73 %¹), bien qu'environ 23 % ménages sont logés dans quatre camps des provinces du Sud et du Nord : Bili, Boyabu, Inke et Mole. Ici les réfugiés sont enregistrés et vérifiés biométriquement (iris et empreinte digitale) par le HCR. Dans l'annexe 1 se trouvent des fiches d'information sur les camps pris en examen.

A l'arrivée des réfugiés centrafricains, le gouvernement de la RDC, en accord avec les communautés locales, a non seulement mis à disposition des terrains pour les camps de réfugiés, mais également des champs communautaires pour la pratique d'activités agricoles à entreprendre avec la population autochtone². Cette initiative non seulement favorise l'autonomisation des nouveaux arrivés mais aussi l'interaction avec la population hôte qui est déjà très vulnérable à l'insécurité alimentaire (seulement 30 % des ménages du Sud Ubangi et 40 % des ménages du Nord Ubangi sont en sécurité alimentaire³), et vit dans des conditions de pauvreté et manque d'emploi. En effet, l'intégration des nouveaux réfugiés

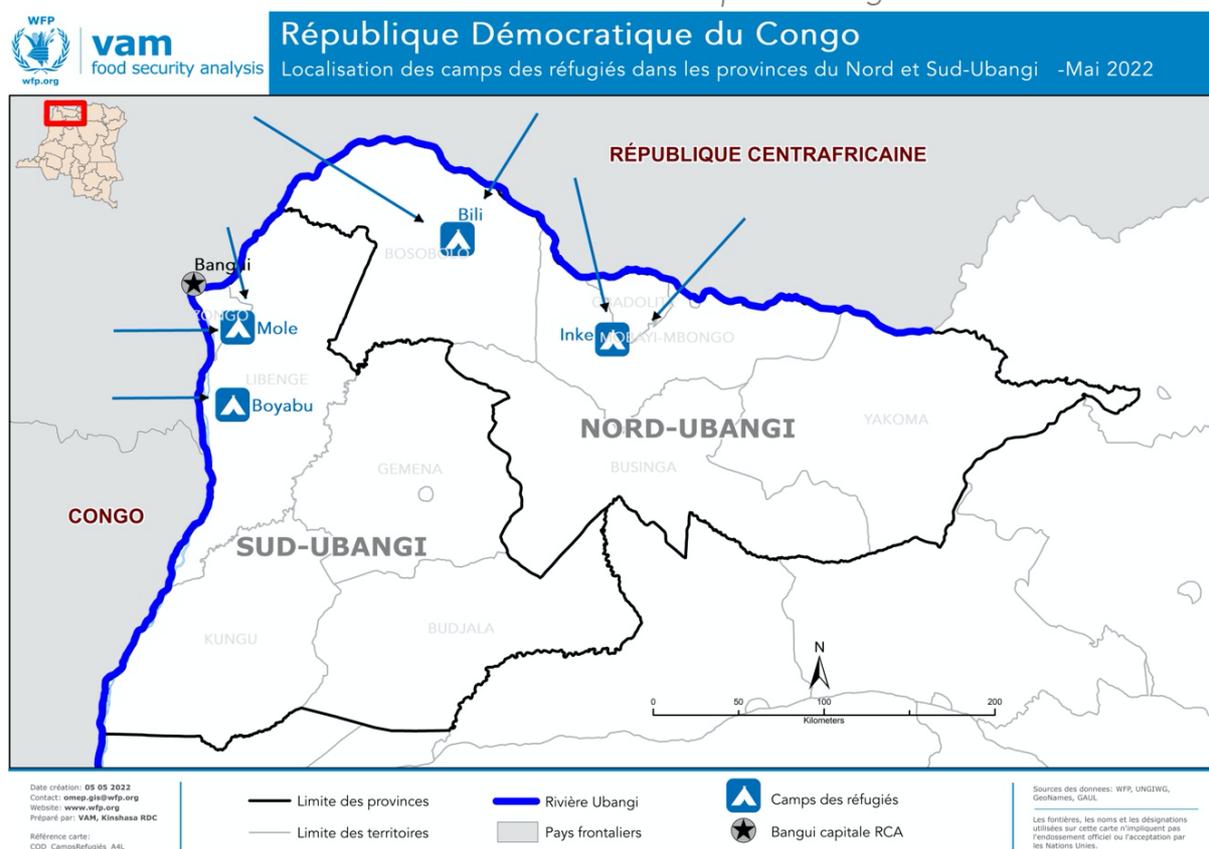
¹ Source : UNHCR Sitrep, 31 octobre 2021.

² Source : Bili, Boyabu, Inke, UNHCR fact-sheet, août 2021.

³ Source : Évaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence dans les provinces de l'Équateur, Nord Ubangi, Sud Ubangi, Mongala et Tshuapa. PAM, septembre 2021.

dans le monde du travail, permettant ainsi leur autonomie, dépendra fortement des mécanismes d'intégration dans la communauté hôte, autre que des compétences et de la capacité « productive » des individus. Si les réfugiés en RDC ont le droit d'obtenir des permis de travail, il faut mettre en exergue que les opportunités de travail formel sont rares. Il existe des moyens d'existence précaires pour les réfugiés, la grande majorité étant non déclaré, un défi que la communauté humanitaire devra aborder pour garantir leur intégration en RDC.

Carte 1 : Camps des réfugiés centrafricains en RDC



La situation politique et sécuritaire en RCA reste très volatile, néanmoins le HCR est activement impliqué dans des opérations de rapatriement volontaire lorsque les conditions de sécurité le permettent. Les opérations de rapatriement volontaire ont débuté en novembre 2019 après la signature d'un accord tripartite entre les deux pays et le HCR à Kinshasa en juillet de la même année. Elles ont été interrompues en mars 2020, les deux pays ayant fermé leurs frontières pour éviter la propagation de la COVID-19. Les opérations ont à nouveau été reportées en décembre 2020 par suite des violences liées à l'élection présidentielle en RCA⁴. Le rapatriement reste volontaire, certains ménages de réfugiés préfèrent rester en DRC, avoir accès au fleuve et vivre de pêche avec la communauté locale qui les a accueillis.

⁴ <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2021/10/6177f696a/hcr-relance-operations-daide-retour-refugiés-centrafricains.html>

Ceux qui retournent en RCA ne le font que dans les zones où la sécurité s'est améliorée au cours des six derniers mois, comme Bangui et les préfectures d'Ombella Mpoko et de la Lobaye. Au 23 novembre 2021, le HCR et ses partenaires ont facilité le rapatriement volontaire d'environ 3 400 réfugiés centrafricains des provinces du Nord et du Sud Ubangi⁵ :

- Vers Bangui : 568 personnes du camp d'Inke, 1 253 du camp de Mole ; et
- Vers Bangui et les préfectures de Lobaye et Ombella Mpoko : 1 478 du camp de Boyabu.

Réponse à l'urgence et justification de l'étude.

Dans les quatre camps le HCR travaille en collaboration avec son partenaire gouvernemental la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), ainsi qu'avec des Organisations Non Gouvernementales (ONG) locales dans la prise en charge de la santé, l'hygiène et assainissement, l'éducation, les services communautaires, la logistique et les logements.

Le PAM fournit une assistance alimentaire en espèces à tous les réfugiés logés dans les camps, selon les classes de vulnérabilité identifiées lors l'évaluation conjointe HCR- PAM menée en 2018⁶. L'assistance aux réfugiés s'élargit sous forme de transferts monétaires mensuels, comme illustré dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Assistance du PAM selon les classes de vulnérabilité (en espèce)

Classes de vulnérabilité	Montant (CDF par personne par mois)	Montant (USD par personne par mois)
PPP <i>Personnes plus pauvres</i>	20 000	10,1
PP <i>Personnes pauvres</i>	12 500	6,3
PMP <i>Personnes moins pauvres</i>	12 500	6,3

Cependant, après quelques visites sur le terrain effectuées par le PAM et le HCR, un accord a été trouvé sur la nécessité d'actualiser la base de connaissances sur les besoins essentiels des réfugiés centrafricains. Ceci permettra ainsi de revoir et d'actualiser la stratégie du ciblage, si nécessaire, afin d'identifier plus précisément les bénéficiaires et fournir une assistance basée sur la vulnérabilité effective et de l'évolution de la situation des réfugiés. Dans ce contexte, le « Hub », le centre conjoint d'excellence programmatique et de ciblage

⁵ Source : UNHCR CAR Sitrep- novembre 2021.

⁶ Évaluation conjointe HCR-PAM de la vulnérabilité des réfugiés centrafricains dans les camps des provinces du Nord et du Sud Ubangi, 2018.

UNHCR-PAM, coordonne et soutient le processus d'évaluation, d'analyse et de ciblage en étroite collaboration avec les bureaux nationaux et régionaux des deux agences.

Le Hub a été créé pour renforcer la programmation conjointe et les pratiques de ciblage afin de mieux répondre aux besoins essentiels et de promouvoir l'autonomie des populations vulnérables. Le Hub s'engage à soutenir les bureaux nationaux et régionaux afin de rendre opérationnels les engagements globaux institutionnels en matière de ciblage, de partage des données et de redevabilité envers les populations affectées. Il renforce également la programmation conjointe pour répondre aux besoins de base et promouvoir l'autonomie des réfugiés.

Dans le cadre de la présente enquête le Hub a facilité la collaboration entre les bureaux nationaux du PAM et du HCR et le bureau régional du PAM, ainsi qu'assuré la planification de l'enquête et les moyens techniques et financiers de l'évaluation.

Le UNHCR-PAM centre conjoint d'excellence programmatique et de ciblage- le Hub

Le Hub est une équipe inter-agences composée de personnel du HCR et du PAM qui offre un soutien technique au travail conjoint de ces deux agences. Cela peut inclure un soutien technique tel que dans la planification, la mise en œuvre et l'analyse des évaluations, l'élaboration de stratégies de ciblage et de communication envers les personnes affectées, la programmation conjointe, ou bien l'interopérabilité des systèmes de données.
<https://wfp-unhcr-hub.org/>

Objectif de l'enquête. L'objectif principal de cette évaluation conjointe des besoins et des moyens d'existence est de comprendre les besoins essentiels et la vulnérabilité des réfugiés centrafricains dans quatre camps situés en RDC pour ainsi évaluer l'approche de ciblage en place et, si recommandé, réviser l'approche de ciblage et la stratégie d'assistance alimentaire. Cela permettra de fournir un soutien aux réfugiés à plus long terme basé sur leurs besoins. Les objectifs spécifiques consistent à :

- Collecter de données primaires actualisées sur un échantillon représentatif de réfugiés centrafricains vivant dans des camps ;
- Explorer et comprendre les besoins essentiels et la vulnérabilité des réfugiés ;
- Identifier le profil socio-économique des réfugiés dans les camps d'Inke, Mole, Boyabu et Bili ;
- Identifier les ménages de réfugiés centrafricains les plus et les moins vulnérables et les opportunités potentielles d'assistance alimentaire, d'assistance en espèces, de soutien aux moyens d'existence et à la résilience ;
- Informer les décisions programmatiques et la mise à jour d'une approche de ciblage basée sur les besoins au cours de la première partie de 2022 ;
- Contribuer à la définition de la stratégie de ciblage dans le contexte de la population réfugiée.

Méthodologie de l'enquête

La présente enquête est basée sur la collecte de données primaires quantitatives au niveau d'un échantillon aléatoire de ménages centrafricains réfugiés en RDC et logés dans les camps de réfugiés de Bili, Boyabu, Inke et Mole dans les provinces du Nord et Sud Ubangi. La structure de l'enquête est décrite dans l'annexe 2.

Partenariat. Cette enquête est le fruit d'un effort conjoint du HCR, du PAM et du Hub. Le bureau de pays du HCR a été chargé de planifier la collecte des données, de la préparation du travail sur le terrain, du recrutement et de la formation des enquêteurs ainsi que de la logistique de l'enquête (y compris de la supervision et l'assurance de la qualité des données).

L'équipe du bureau de pays du PAM a contribué à l'élaboration du questionnaire, à la planification de la collecte des données, à la formation des enquêteurs et à la supervision sur le terrain, grâce aussi au soutien de l'expert de ciblage du Bureau régional.

Le Hub a soutenu les bureaux de pays du HCR et du PAM dans l'élaboration des questionnaires, dans l'analyse et nettoyage des données ainsi que dans la présentation des résultats et des recommandations programmatiques conjointes. Enfin, le Hub, sur la base des résultats de cette enquête évaluera la pertinence d'une approche de ciblage révisée et en facilitera le dialogue programmatique conjoint et les étapes d'implémentation en collaboration avec les bureaux pays.

Échantillonnage.

Afin de générer des résultats représentatifs, les ménages font partie d'un échantillonnage aléatoire stratifié afin d'atteindre un niveau de confiance de 95 % et une marge d'erreur d'environ 5

Sept critères ont été utilisés pour établir les catégories de vulnérabilité :

- 1) Personnes sans niveau d'éducation.
- 2) Manque de nourriture (toute personnes qui dépendent entièrement de l'assistance car non impliquée dans la réhabilitation des moyens de vie.
- 3) Personne ayant un repas par jour (enfant ou adulte).
- 4) Veuves (surtout les femmes, lorsqu'elles sont chefs de ménage), car souvent vulnérables à l'insécurité alimentaire.
- 5) Personnes ayant des besoins spécifiques -PBS (critère de protection du HCR).
- 6) Enfant non accompagné (critère de protection du HCR).
- 7) Musulman (critère de protection du HCR).

-Un ménage qui répond à au moins trois de ces critères est classé **PPP**.

% (en tenant compte d'un taux de non-réponse de 10 %) pour chaque strate et garantir une représentativité par camp et groupe d'assistance. La stratégie de ciblage en place consiste à répartir les réfugiés en trois classes de vulnérabilité :

- 1) les plus vulnérables (personnes plus pauvres - PPP),
- 2) les vulnérables (personnes pauvres - PP), et
- 3) les moins vulnérables (personnes moins pauvres - PMP).

Ces groupes ont été identifiés suite aux résultats d'un recensement des réfugiés de la RCA effectué en janvier 2018 de manière conjointe par le HCR et le PAM dans les provinces du Nord et du Sud Ubangi. Sept critères de vulnérabilité ont été pris en considération, comme illustré dans la case ci-dessus. Cependant, ils présentent quelques limitations car ils sont parfois difficiles à corroborer (par exemple la définition de manque de nourriture), suivre et mettre à jour régulièrement.

Tableau 2 : Ménages interviewés et retenus

Camp	Ménages Interviewés	Ménages Retenus	Répartition géographique (%)
Inke	350	330	25 %
Mole	504	475	36 %
Boyabu	376	316	24 %
Bili	220	207	15 %
Total	1 450	1 328	100 %

Tableau 3 : Répartition de la population réfugiée selon les classes de vulnérabilité (ménages)

Population		Camps des réfugiés					
		Inke	Mole	Boyabu	Bili	Total	%
Assistance	PPP (Personnes plus pauvres)	2 400	2 509	1 933	1 159	8 001	58 %
	PP (Personnes pauvres)	1 230	798	1 196	672	3 896	28 %
	PMP (Personnes moins pauvres)	372	427	705	351	1 855	14 %
	Total	4 002	3 734	3 834	2 182	13 752	100 %

Des pondérations ont été utilisées dans l'analyse afin d'ajuster la taille de l'échantillon et de garantir la solidité des résultats rapportés. Dans l'annexe 3 se trouvent les données de la population réfugiée par camp (source : UNHCR camp fact-sheet, et dans l'annexe 4 les calculs des pondérations appliquées).

Formation des enquêteurs. Quarante enquêteurs ont été invités à participer à trois jours de formation en personne (dont deux en classe et un de pratique sur le terrain), afin de se familiariser avec les outils et techniques de la collecte de données, les pratiques méthodologiques, l'utilisation des appareils électroniques, et la structure de l'équipe. À la fin de la formation, 32 enquêteurs ont été retenus pour l'enquête.

Collecte de données. La collecte de données primaires a eu pour but de fournir des informations sur la démographie des ménages, la consommation alimentaire, les stratégies d'adaptation, les modèles de dépenses, les risques de protection, les moyens d'existence (par exemple, les sources de revenus et les principales occupations, les compétences et les opportunités), la possession d'actifs productifs, les mécanismes de gestion des plaintes, et enfin l'endettement.

Les données primaires ont été recueillies par le biais d'un questionnaire administré sur la plateforme KoBo⁷ auprès des ménages lors de visites en personne, de durée approximative de 45-60 minutes.

La collecte de données a eu une durée de trente jours ouvrables, du 17 août au 17 septembre 2021. Un total de 1 450 ménages réfugiés centrafricains dans les camps de Boyabu, Inke, Mole et Bili ont été interviewés. Des listes de remplacement des ménages ont été utilisées pour atteindre la taille d'échantillon recommandée et, en particulier, pour remplacer des ménages du groupe PMP, les plus difficiles à localiser et interviewer à cause de leur fréquente mobilité. Après le nettoyage des données, 1 328 ménages ont été retenus pour l'analyse.

Limites et défis de la collecte de données. Des difficultés ont été rencontrées lors de la collecte de données, notamment dans :

- La localisation des personnes interrogées, en particulier celles classées comme les moins vulnérables (PMP- personnes moins pauvres) ; et dans la
- Qualité des données, car un nettoyage des données approfondi a été nécessaire pour obtenir une base de données solide. Cependant certaines variables, notamment relatives aux moyens d'existence, n'ont pas pu être utilisées à cause d'une qualité insuffisante des données.

⁷ Pour de plus amples informations sur cette plateforme veuillez consulter le lien : <https://www.kobotoolbox.org/>

Résultats

Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Composition du ménage. Le ménage est composé par 6,5 membres en moyenne. Les différences entre les camps sont importantes : à Inke les ménages sont composés de 8,5 membres, tandis qu'à Mole de 4,6. Un ménage sur trois (32 %) n'a pas d'homme adulte présent, ce qui est une proportion élevée.

Caractéristiques du chef de ménage (CDM). En moyenne le chef de ménage a 40 ans, il est de sexe masculin dans le 59 % des cas, il n'est pas marié (ou veuf(ve) ou divorcé(e)) dans 36 % des cas et dans 32 % des cas il est sans niveau d'éducation formelle. Chez les ménages PPP 46 % ont un chef femme et 36 % n'ont pas reçu d'éducation formelle (par rapport à 15 % des ménages PMP et à 32 % des ménages PP) mettant une fois de plus en exergue le lien entre éducation et pauvreté.

Une portion limitée de ménages (6 %) sont dirigés par des chefs âgés (ayant plus de 60 ans), néanmoins il faut noter que l'espérance de vie moyenne des citoyens centrafricains est de 53 ans. Il est important de noter que 10 % des ménages les plus pauvres (PPP) sont dirigés par des chefs âgés. La proportion des ménages dirigés par des mineurs (ayant moins de 18 ans) est très faible (1 % en moyenne).

Tableau 4 : Caractéristiques des ménages enquêtés

CARACTERISTIQUES MENAGES	MOYENNE	INKE	MOLE	BOYABU	BILI
Taille moyenne ménage	6,5	8,5	4,6	5,9	7,2
Age moyenne du CDM	40	44	41	36	40
Ménages dirigés par une femme	41 %	26 %	50 %	53 %	32 %
Ménages dirigés par un mineur (moins de 18 ans)	1 %	1 %	0 %	4 %	1 %
Ménages dirigés par une personne âgée (plus de 60 ans)	6 %	8 %	8 %	4 %	5 %
Ménages dirigés par un chef non marié(é) (Célibataire, séparé/divorcé, veuf(ve))	36 %	21 %	43 %	51 %	22 %
CDM n'ayant pas de niveau d'éducation formelle	32 %	28 %	23 %	35 %	47 %
CDM ayant un handicap	13 %	10 %	14 %	18 %	9 %
CDM ayant une maladie chronique	5 %	2 %	8 %	3 %	11 %

Dans l'annexe 5 se trouvent les résultats détaillés du profil socio-démographique des ménages par sexe du chef de ménage et dans l'annexe 6 par catégorie d'assistance.

Maladie chronique ou situation d'handicap du CDM. Les chefs de ménage ayant un handicap représentent 13 % et ceux ayant une maladie chronique représentent le 5 % de l'échantillon. En particulier, dans les camps de Mole et Boyabu, la concentration des CDM malades ou handicapés est plus élevée par rapport aux autres camps. Parmi les ménages les plus pauvres la proportion avec un chef malade ou handicapé est plus élevée que les autres : notamment 21 % contre 13 % des PMP et 16 % des PP.

Présence d'enfants. Les enfants sont présents au sein de 88 % des ménages, et il faut noter que 68 % des ménages ont des enfants en bas âge (entre 0 et 4 ans). On ne remarque pas de différences sur le nombre d'enfants par catégorie de vulnérabilité.

Les ménages enquêtés ont en moyenne 4,4 enfants, dont 1,4 enfants en bas âge et trois enfants entre 5 et 17 ans. Parmi les enfants en âge scolaire (entre 5 et 17 ans) en moyenne 3,1 enfants par ménage fréquentent l'école régulièrement. Il faut noter que les écoles primaires se trouvent au sein des camps des réfugiés tandis que celles secondaires se trouvent hors camp. Les frais de scolarité de ces écoles sont à la charge des familles.

Figure 1 : Présence d'enfants au sein du ménage



Initiatives du HCR dans le domaine de l'éducation

A l'intérieur des camps, le HCR a lancé, en collaboration avec la Fondation Vodafone et les communautés de réfugiés, un programme de scolarisation appelé *Instant Network School (INS)*, pour répondre aux besoins en ressources d'apprentissage. Ces écoles sont équipées d'un réseau local, d'une connectivité Internet alimentée à énergie solaire, de kits de classe comprenant des tablettes, d'ordinateurs portables, projecteurs et haut-parleurs. Les enseignants sont formés au préalable et ils disposent également d'une bibliothèque de ressources pédagogiques numériques.

Besoins spécifiques

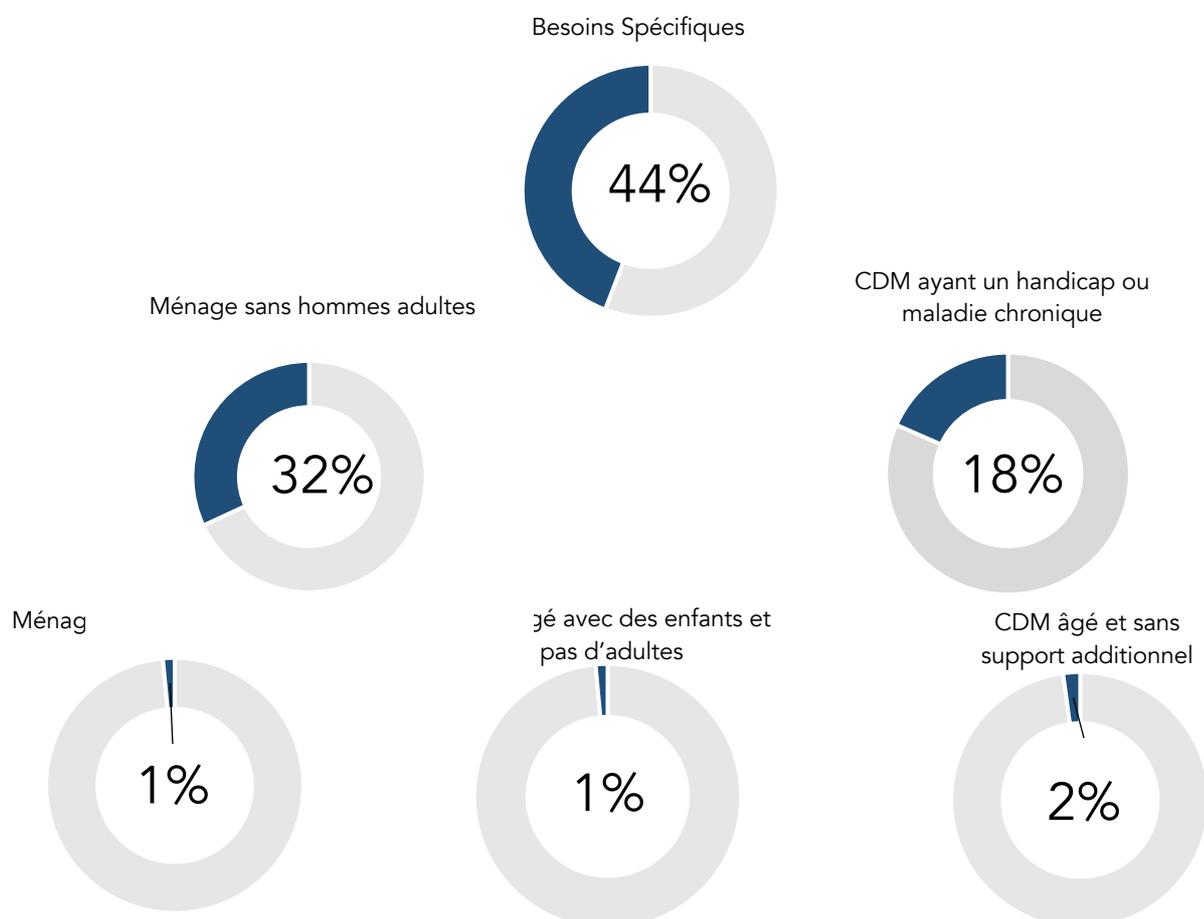
Selon la définition du HCR un ménage ayant des besoins spécifiques est celui qui ne comprend pas d'homme adulte et/ou qui a des personnes à besoins spécifiques (PBS), notamment :

- (i) un membre vivant avec un handicap physique ou mental ou une maladie chronique ; ou
- (ii) un chef de ménage étant mineur ; ou
- (iii) un chef de ménage âgé (ayant plus de 60 ans) et sans support additionnel ; ou
- (iv) un chef de ménage âgé (plus de 60 ans) seul, avec des enfants ; ou
- (v) un ménage sans hommes adultes en âge de travail (18-59 ans).

Parmi les ménages réfugiés dans les camps, 44 % ont des besoins spécifiques. Il est très important de noter que les ménages les plus pauvres (PPP) ont un pourcentage de PBS plus élevé que la moyenne (49 % contre 44 %) et plus important par rapport aux ménages pauvres (42 %) et moins pauvres (28 %), mettant ainsi en exergue leur majeure vulnérabilité au départ.

L'absence d'hommes adultes (ayant entre 18 et 59 ans) au sein du ménage est la raison principale qui qualifie un ménage comme ayant des besoins spécifiques (32 % en moyenne avec une prévalence de 40 % et 38 % à Mole et Boyabu), suivie par la maladie chronique ou la situation d'handicap du chef de ménage (18 %).

Figure 2 : Ménages ayant des besoins spécifiques



Logement

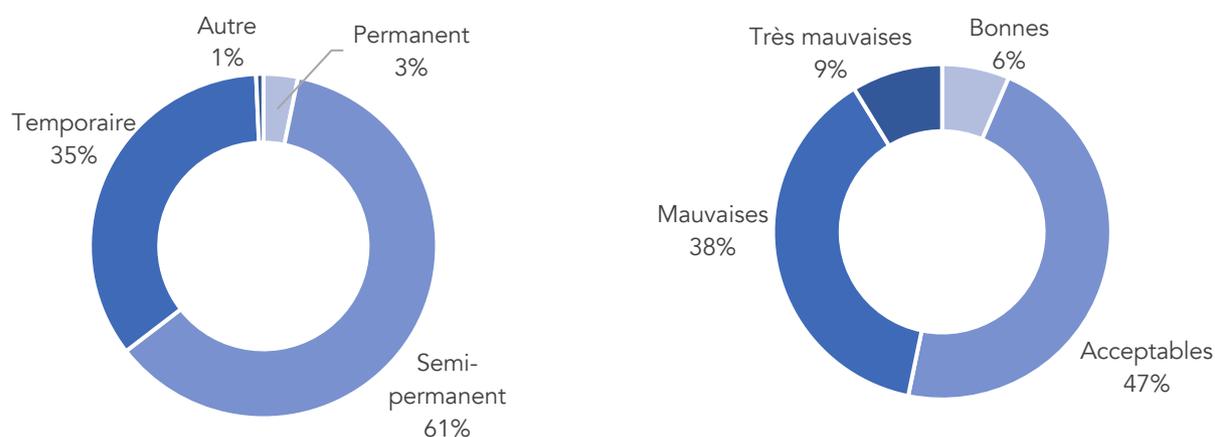
Les réfugiés sont logés dans des habitations organisées par le HCR. Généralement il s'agit de logements de type semi-permanent, construits en banco et briques en adobe, avec des toits en pisé (61 % des cas) ou temporaires (35 % des cas). Très peu de logements (3 %) sont de type permanent, c'est à dire faits en ciment ou briques en terre cuite.

Les conditions sont jugées acceptables ou bonnes par la moitié des habitants (53 %), mais mauvaises ou très mauvaises par respectivement 38 % et 9 % de la population.

Si en moyenne 23 % des réfugiés habitent dans une seule pièce, dans le camp de Mole cette proportion monte à 58 % mais il faut noter que dans ce camp la taille moyenne du ménage est de 4,6 (la plus basse comparé à la moyenne de 6,5 individus).

Les résultats ne montrent pas de différences par catégorie d'assistance.

Figure 3 : Type de logement et leurs conditions



Possession de biens et de terres cultivables

Biens possédés. Un ménage de réfugiés centrafricains vivant dans un des camps de réfugiés de la RDC possède en moyenne cinq catégories d'objets/biens parmi les 24 pris en considération dans cette enquête⁸.

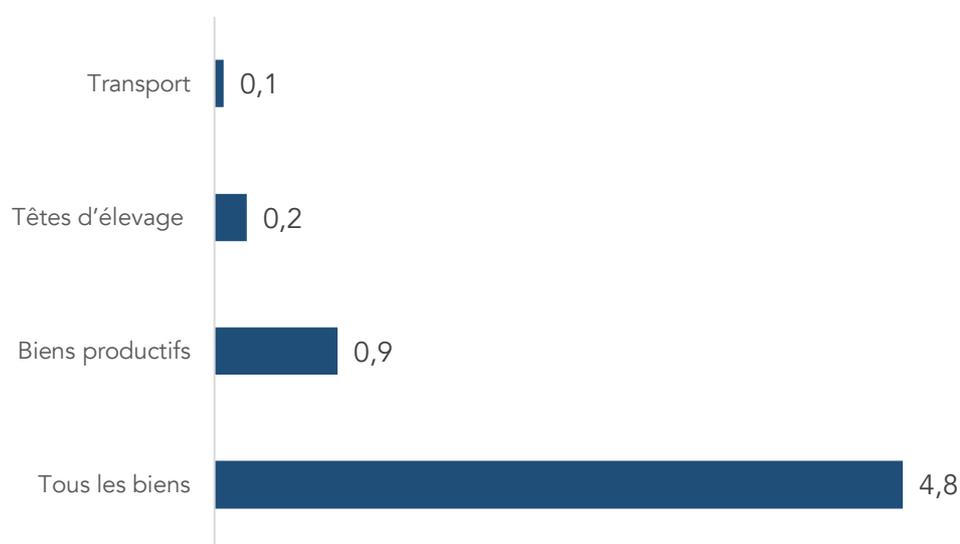
Cependant, parmi leurs possessions, **les moyens de transport** sont rares : seulement 6 % des réfugiés en possède (0,1 en moyenne). Dans le camp de Mole la proportion de ménages possédant un moyen de transport est encore plus basse : 1 %.

Il en va de même pour **l'élevage** : les ménages possèdent en moyenne seulement 0,2 têtes d'élevage (que ces soient de bovins, porcins, ovins, caprins et volailles) et généralement seulement un ménage sur cinq (20 %) en possède, sans de différences remarquables entre les camps. Parmi les ménages ayant du bétail, la plupart possèdent de la volaille (90 %), alors que la possession des caprins, porcins et bovins est moins fréquente (respectivement de 11 %, 8 % et 2 %).

Cependant trois quarts des ménages (75 %) possèdent au moins une des catégories de **biens** classifiés comme **productifs** (un bœuf pour les travaux agricoles, un moyen de transport, un moulin manuel pour la production de farines, du matériel de pêche ou de chasse ou des petits outils agricoles). A Boyabu la proportion de ménages possédant au moins un bien productif est plus basse (56 %) que dans les autres camps.

Les résultats de l'analyse ne montrent pas de différences par classe d'assistance.

Figure 4 : Nombre de biens possédés par catégorie



⁸ Les catégories des biens pris en considération lors de cette enquête sont les biens ménagers traditionnels, les moyens de transport, les biens productifs ainsi que les animaux d'élevage.

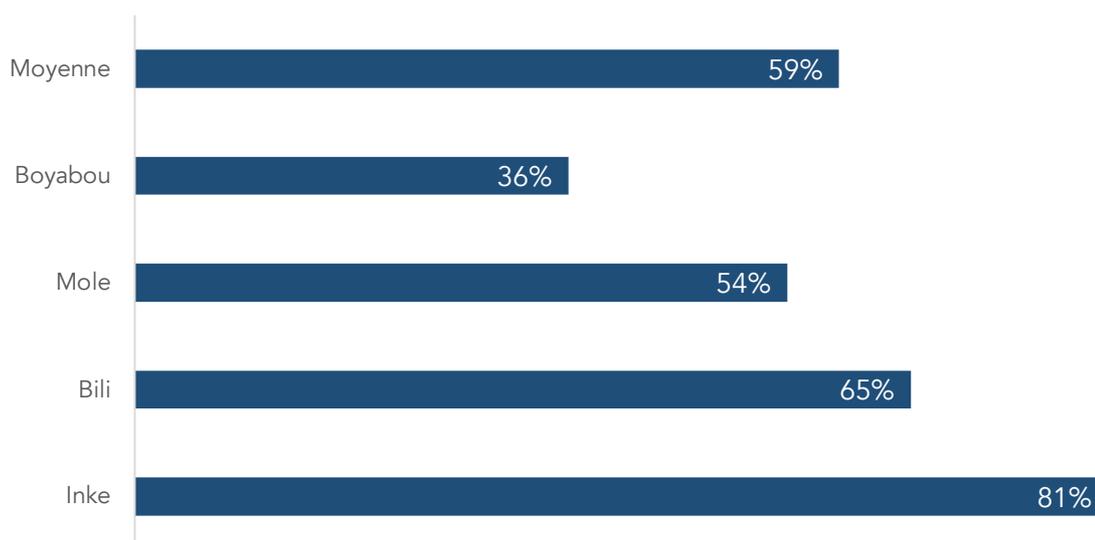
Accès à la terre

En moyenne six ménages sur dix dans les camps ont accès à de la terre cultivable. En effet le Gouvernement de la RDC a mis à disposition des terres agricoles pour les réfugiés, afin de soutenir leurs moyens d'existence et de promouvoir leur autonomisation. Il s'agit d'un prêt, pas d'un achat⁹ : la terre est mise à disposition pendant tout le temps que les réfugiés nécessitent. Normalement à la récolte les réfugiés cèdent une partie des produits récoltés aux propriétaires.

Cependant des différences importantes existent parmi les camps : 81 % des réfugiés à Inke accède à la terre (y ayant un accès règlementé), alors qu'à Boyabu c'est seulement 36 % d'entre eux.

Des programmes de promotion de l'agriculture dans des champs communautaires ont été mis en place par des partenaires opérationnels du HCR, notamment AIDES et Vision Mondiale, aux alentours de tous les quatre camps de réfugiés étudiés. Ces programmes ayant le but de renforcer la cohabitation avec la population autochtone, envisagent la distribution des semences des cultures les plus consommées (manioc et arachide) et le suivi de la production.

Figure 5 : Proportion de ménages possédant des terres cultivables par camp



Il faut noter que la surface moyenne possédée est de 0,5 hectares.

Nous remarquons des différences parmi les catégories d'assistance en termes d'accès à la terre : les ménages les plus pauvres bénéficieraient plus souvent de l'accès à la terre par rapport aux autres catégories d'assistance : 61 % des PPP ont accès à la terre contre 56 % des PP et 51 % des PMP.

⁹ Les réfugiés n'ont pas de propriété juridique sur les terres.

Consommation alimentaire

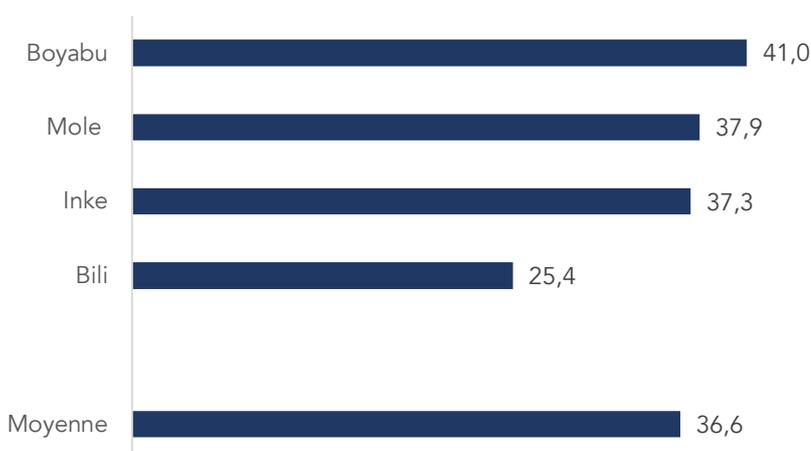
La consommation alimentaire des ménages est évaluée à travers le Score de Consommation Alimentaire (SCA)¹⁰, un indicateur développé par le PAM pour mesurer l'accessibilité aux aliments par les ménages. Les groupes d'aliments pris en considération, exprimant la diversité de l'alimentation et consommés au cours de sept jours précédant l'enquête, sont reportés sur une échelle allant de 0 à 112.

En RDC les seuils de 28 et 42 sont utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages :

- Pauvre (SCA < 28),
- Limite ($28 \leq \text{SCA} < 42$) et
- Acceptable (SCA ≥ 42).

Le SCA moyen dans les camps des réfugiés est de 36,6 (qui rentre dans la classification 'limite'). A Bili le SCA moyen rentre dans la catégorie de consommation alimentaire pauvre (25,4), ce qui demande une intervention du PAM pour comprendre et réagir en fonction des besoins et des opportunités d'accès à la nourriture pour ces réfugiés.

Figure 6 : Score de Consommation Alimentaire



En moyenne un ménage sur quatre (26 %) a une consommation alimentaire pauvre, c'est à dire très peu variée en groupes d'aliments, ce qui va au détriment de l'état de santé générale d'un individu. A Bili, 58 % ménages font recours à une consommation alimentaire pauvre, ce qui souligne la nécessité de mieux comprendre les raisons et répondre en fonction des besoins. Nous n'avons pas remarqué des différences notoires entre les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes (respectivement 25 % et 26 % sont caractérisés par une consommation alimentaire pauvre).

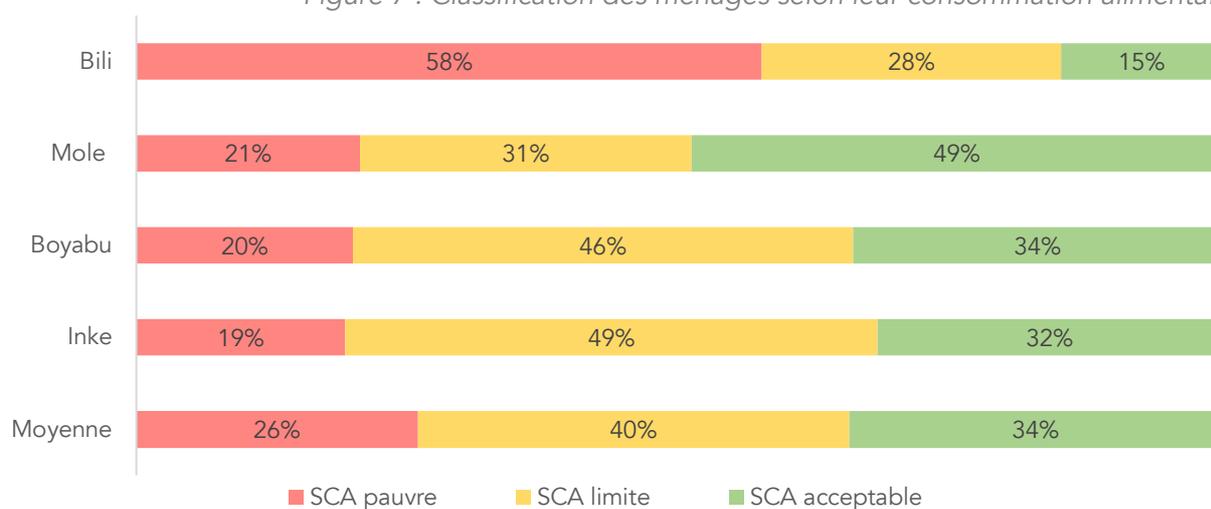
¹⁰ Pour plus d'informations :

<http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manualguideproced/wfp277333.pdf>

Cependant les résultats mettent en exergue des disparités si l'on considère l'âge du chef de ménage : ceux dirigés par des mineurs et par des personnes âgées sont plus fréquemment caractérisés par une consommation alimentaire pauvre, avec des proportions respectives de 41 % et 32 %¹¹. Globalement 40 % des réfugiés ont une consommation « limitée », ce qui signifie qu'ils sont en insuffisance alimentaire pour mener une vie saine et en pleine sécurité alimentaire.

La situation de la consommation alimentaire est assez homogène parmi les camps sauf dans celui de Bili où la situation est plus préoccupante : ici le SCA moyen équivaut à 25,4 alors que le seuil acceptable est de 42. Dans ce camp seulement 15 % de la population a accès à une consommation alimentaire acceptable¹².

Figure 7 : Classification des ménages selon leur consommation alimentaire



Il est intéressant de noter qu'à travers les différentes catégories de vulnérabilité la consommation alimentaire varie. La proportion des ménages les plus pauvres (PPP) ayant une consommation alimentaire acceptable est 25 %. Les moins pauvres (PMP) et les pauvres (PP) ont une consommation alimentaire plus limitée (respectivement 29 % et 27 % des PMP et PP ont une consommation pauvre). Ceci pourrait être expliqué par le fait les PPP reçoivent 60 %

11

Age du CDM	SCA pauvre
<18 ans	41%
18-59 ans	25%
60+ ans	32%
Moyenne	26%

¹² Les différences importantes de consommation alimentaire du camp de Bili ont soulevé des questions sur la qualité des données du SCA et sur la collecte de cet indicateur. Pour ce faire le PAM a décidé de conduire un cycle de vérification de cet indicateur au cours du troisième et quatrième trimestre de l'année 2022, afin de corroborer les données. Les résultats de la vérification compléteront les résultats du présent rapport.

de plus d'assistance alimentaire sous forme monétaires par rapport aux PMP et PP¹³. Globalement, aucune différence significative entre groupes d'assistance n'a été observée par rapport à la probabilité d'avoir un SCA pauvre¹⁴.

Tableau 5 : Consommation alimentaire par groupes d'assistance

	Moyenne	PPP (Les plus pauvres)	PP (Pauvres)	PMP (Moins Pauvres)
Pauvre	26 %	25 %	27 %	29 %
Limite	40 %	37 %	46 %	41 %
Acceptable	34 %	39 %	27 %	30 %

A titre indicatif nous pouvons comparer la consommation alimentaire des réfugiés avec celle de la population locale, en utilisant les résultats de l'enquête *Emergency Food Security Assessment* (EFSA) dans le Nord et Sud Ubangi¹⁵ réalisée par le PAM en décembre 2020¹⁶. Cependant il faut prendre en considération la période de collecte des données pour cette enquête. En effet, l'alimentation dans ces provinces est différente et saisonnière : pendant le mois d'août les opérations de récolte agricole ont lieu, ce qui correspond à une majeure abondance de nourriture, tandis que le mois de décembre il y a moins de disponibilité alimentaire (période de « soudure »).

Dans les camps de Mole et Boyabu, situés dans la province du Sud Ubangi, la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre est similaire à la moyenne de la population locale. Mais dans le camp de Boyabu on remarque que deux tiers des ménages ont une consommation alimentaire limite ou pauvre, ce qui requiert une action rapide de la part du HCR et du PAM.

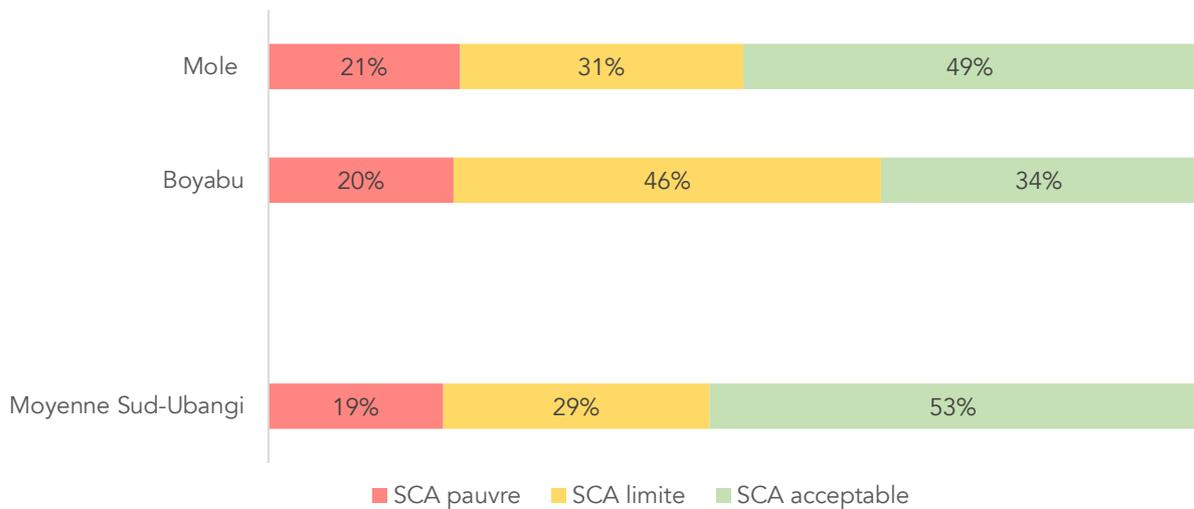
¹³ \$10,1 pp/mois pour PPP et \$6,3 pp/mois pour PMP et PP (taux d'échange CDF/USD : 0,0005).

Résultats de l'analyse de régression : Coefficient=0.024384; p= 0.155.

¹⁵ Évaluation rapide de la situation de la sécurité alimentaire dans les provinces du Nord et Sud Ubangi-avril 2021.

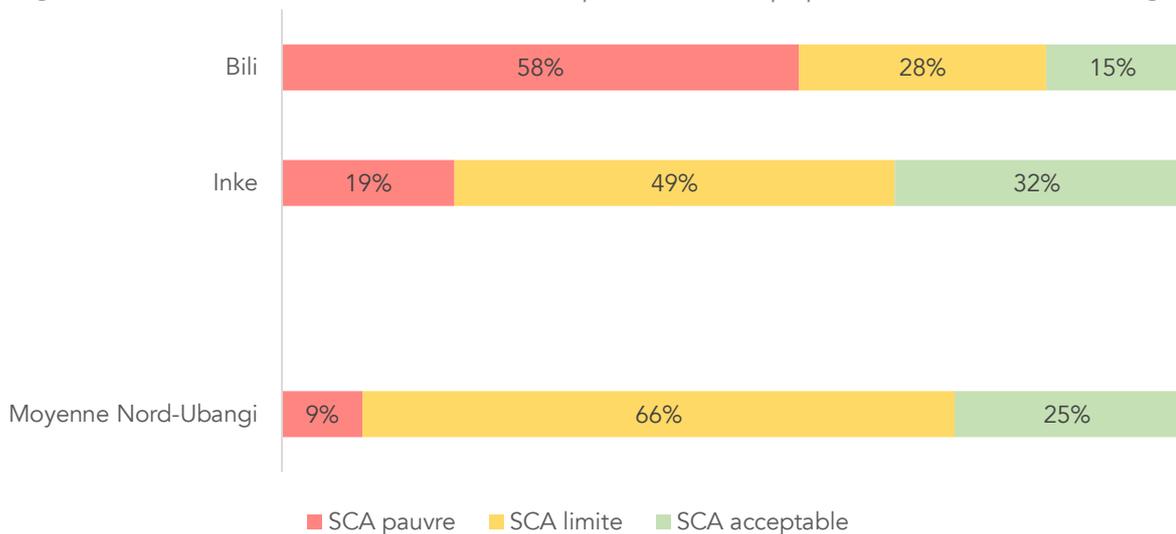
¹⁶ L'échantillon de l'EFSA réalisée en Nord et Sud Ubangi est de type probabiliste et utilise les territoires comme strates, la première grappe étant le village et la deuxième le ménage. Les résultats de cette enquête sont représentatifs au niveau du territoire.

Figure 8 : Consommation alimentaire- comparaison avec population hôte (Sud Ubangi)



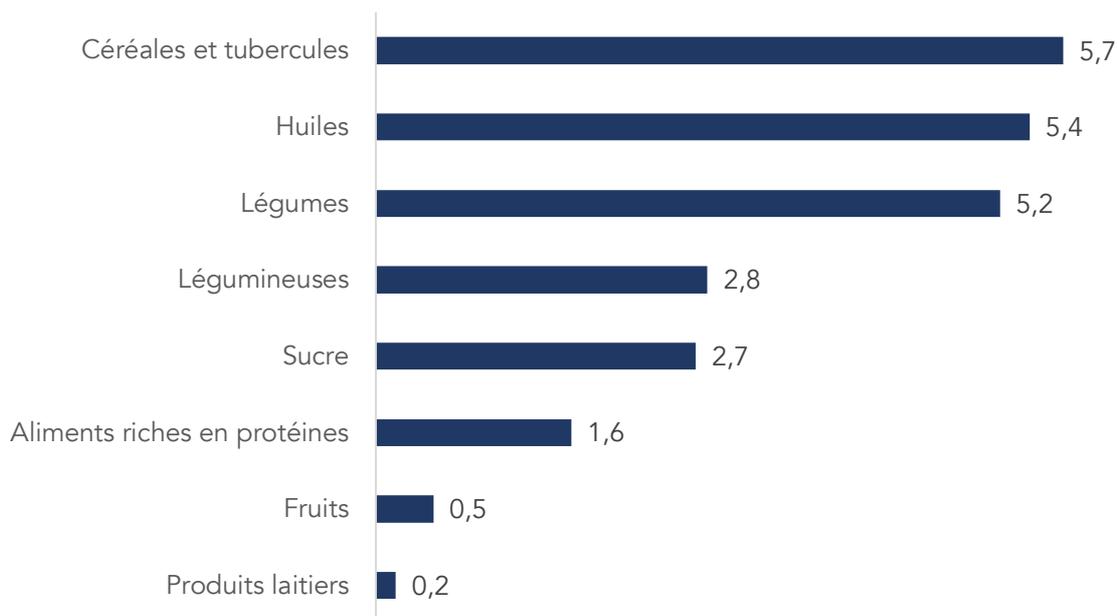
Il faut remarquer que dans les camps du Nord Ubangi, surtout dans celui de Bili, la situation montre des différences importantes par rapport à la population locale. Ici la majorité des réfugiés ont une consommation alimentaire pauvre (58 %) alors que seulement 9 % de la population locale se trouve dans cette condition. La situation au Nord Ubangi demande une action prioritaire, sachant que les proportions des ménages avec une consommation alimentaire acceptables sont plus basses par rapport aux camps du sud Ubangi.

Figure 9 : Consommation alimentaire - comparaison avec population hôte (Nord Ubangi)



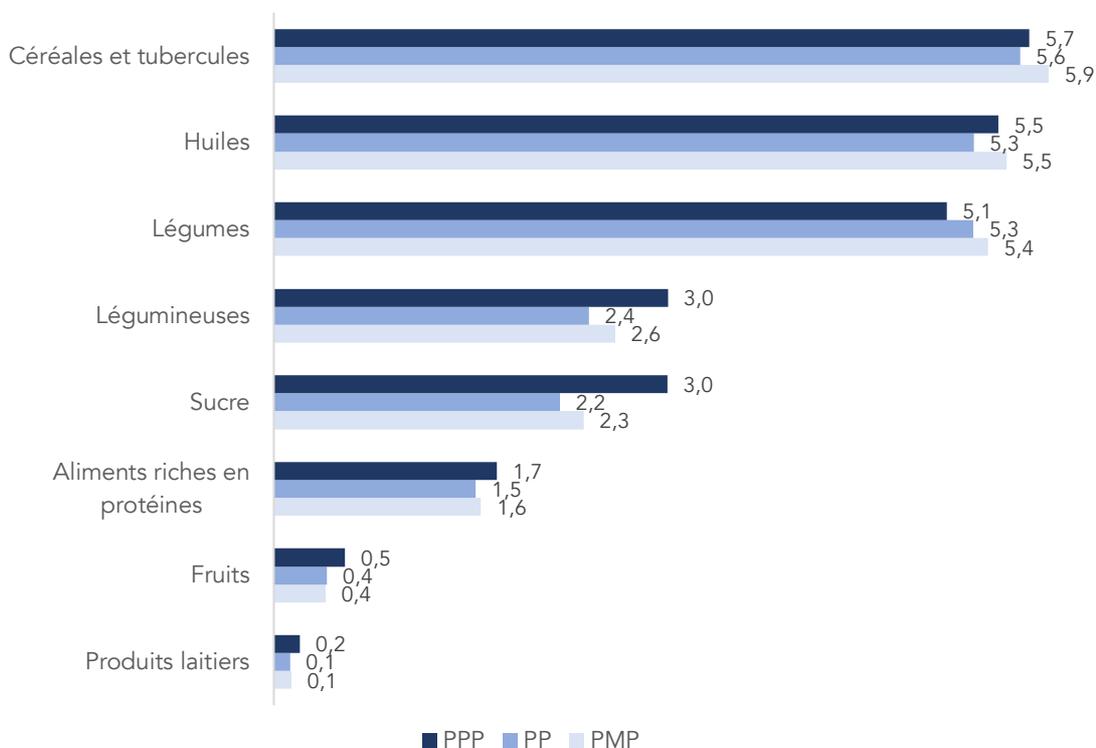
En analysant la consommation des différents groupes d'aliments nous constatons que celle-ci est composée principalement en **céréales, tubercules, huiles et légumes** (fréquence presque journalière). La consommation en légumineuses et sucre est moins fréquente (2,8 et 2,7 jours par semaine). Celle en **aliments riches en protéines** est faible (1,6 jours par semaine) et celle en **fruits et produits laitiers** est très rare (respectivement 0,5 et 0,2 jours par semaine).

Figure 10 : Groupes d'aliments consommés (nombre de jours par semaine-moyenne)



Les résultats de l'analyse ne mettent pas en évidence des différences notoires entre les classes de vulnérabilité, bien que les ménages les plus pauvres (PPP) semblent avoir un accès particulièrement plus fréquent aux légumes et aux aliments riches en sucre par rapport aux autres classes de vulnérabilité.

Figure 11 : Groupes d'aliments consommés selon les classes d'assistance



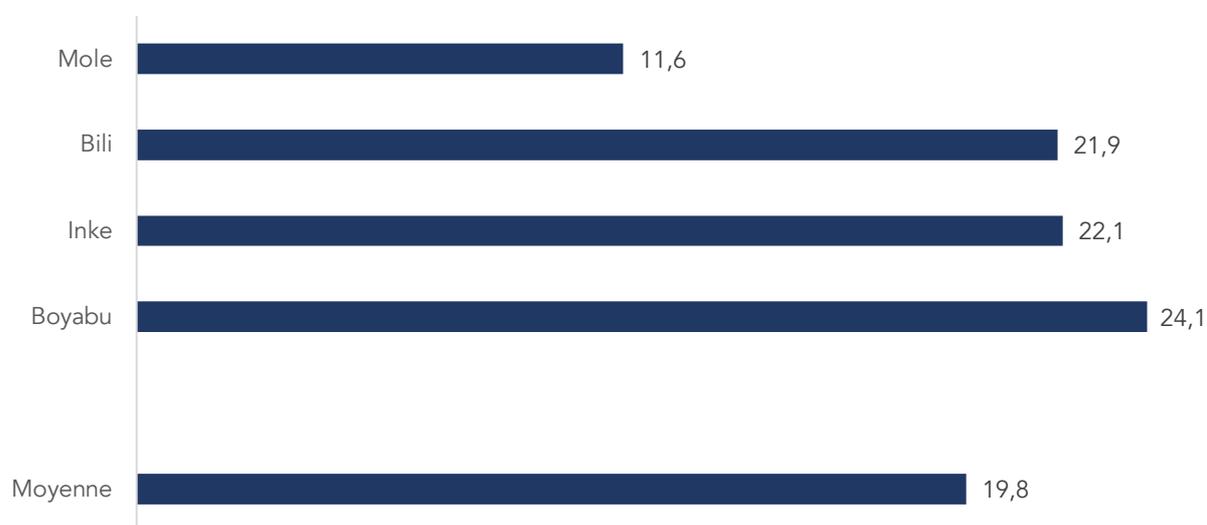
Stratégies alimentaires

Pour faire face au manque de nourriture les réfugiés mettent en place des stratégies qui vont au détriment de leur bien-être. Ces stratégies envisagent la consommation de nourriture moins préférée car moins chère, l'emprunt de nourriture, la limitation des portions et la réduction du nombre des repas dans la journée ainsi que la réduction des repas des adultes au profit de celle des enfants. L'Indice de Stratégie de Survie-réduit (ISS-r), indicateur créé par le PAM, mesure la fréquence et le degré de gravité des stratégies adoptées au cours des sept jours précédant l'enquête. Plus la valeur de l'indice est élevée plus les ménages ont recours à ces stratégies¹⁷.

Les résultats mettent en exergue qu'en moyenne presque tous les ménages (96 %) ont fait recours à au moins une de ces stratégies la semaine précédant l'enquête. Dans les camps de Boyabu et Inke il s'agit de la totalité des ménages (100 %).

La valeur moyenne de l'ISS-r est de 19,8, mais seul le camp de Mole est en dessous de cette moyenne (11,6), ce qui implique que les réfugiés ont moins recours à ces stratégies dans ce camp par rapport aux autres. Cela est conforme à la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable à Mole, qui est supérieure aux autres camps (respectivement 49 % et 34 %).

Figure 11 : ISS-r par camp



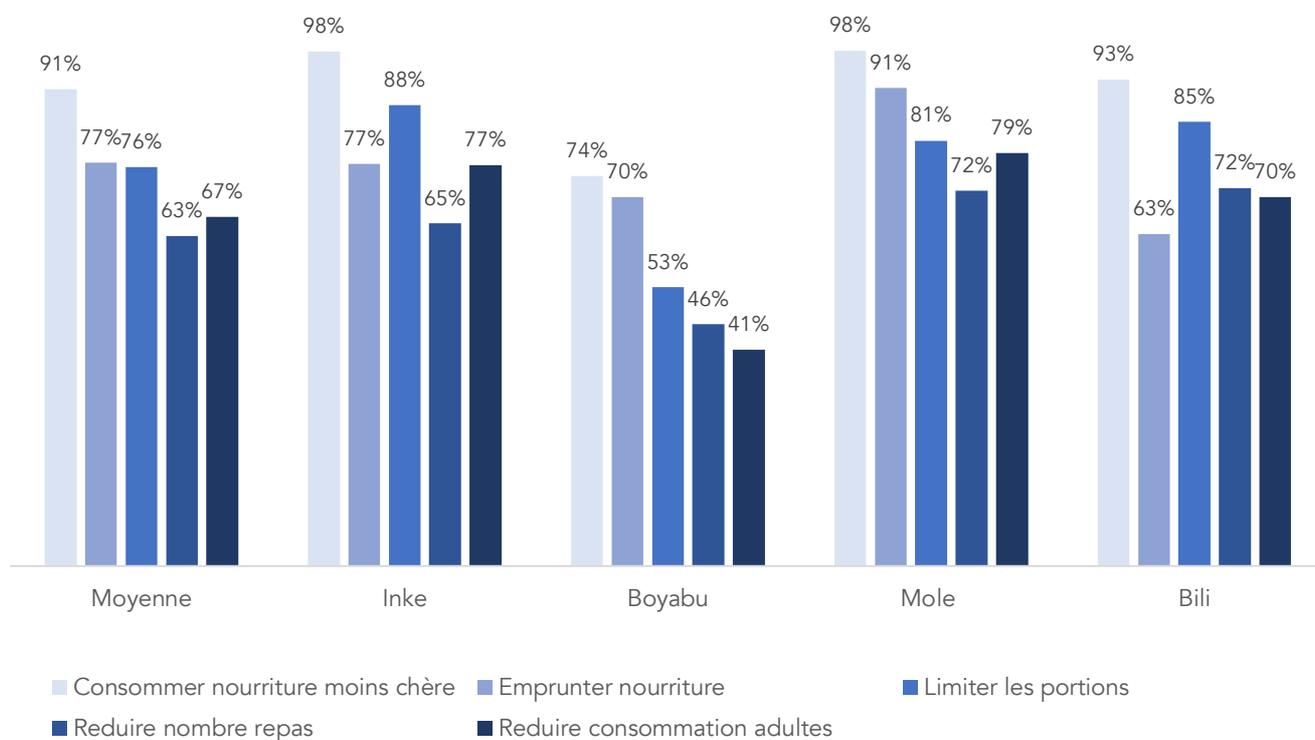
Naturellement la stratégie adoptée de manière quasi unanime dans tous les camps, est la consommation des aliments moins chers (91 %). Nous remarquons cependant qu'à l'exception de Boyabu, la réduction de la consommation des adultes au profit de celle des enfants, la stratégie la plus extrême, est plus élevée par rapport à la moyenne de 67 %. Cette

¹⁷ Pour plus amples informations sur cet indicateur veuillez consulter le lien suivant : <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manualguideproced/wfp211058.pdf>

stratégie est anormalement adoptée alors qu'elle devrait être adoptée en dernier ressort lors de situations exceptionnelles.

Les différences de comportement parmi les classes d'assistance ne sont pas significatives ¹⁸.

Figure 12 : Stratégies alimentaires adoptées



¹⁸ Valeurs du ISS-r par groupes d'âge également inclus :

Age du CDM	ISS-r moyen
<18 ans	23
18-59 ans	20
60+ ans	10

Stratégies basées sur les moyens d'existence

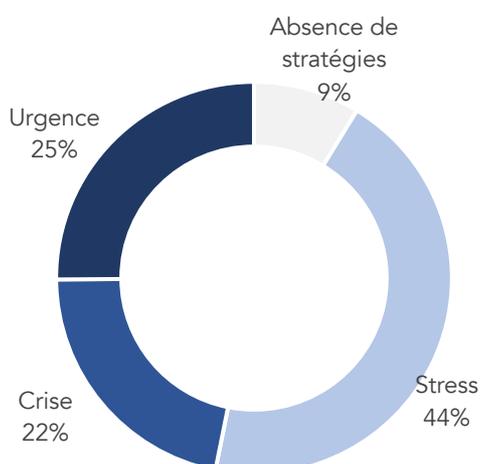
Pour pallier le manque de nourriture les ménages font souvent recours à des comportements qui peuvent avoir des effets négatifs sur leur moyens d'existence et qui les rendent encore plus vulnérables à long terme. Ce type de stratégies sont mesurées selon leur fréquence d'utilisation et niveau de sévérité au cours des 30 jours précédant l'enquête, comme illustré dans l'encadré ci-contre.

Dans les camps, 91 % des réfugiés ont mis en place des stratégies basées sur les moyens d'existence pour accéder à la nourriture. En particulier, presque la moitié des ménages a adopté comme stratégies les plus sévères des stratégies de **stress** (44 %), par exemple comme emprunter de la nourriture ou de l'argent, conformément aux résultats sur le recours aux stratégies alimentaires décrits dans le paragraphe précédent.

Les ménages sont classés en quatre groupes, selon :

- 1) leur **absence** de recours à des stratégies,
- 2) leur recours uniquement à des stratégies de **stress**, (emprunter ou acheter la nourriture à crédit, dépenser les économies, vente des biens du ménage, envoyer les membres du ménage manger ailleurs),
- 3) leur recours à des stratégies de **crise** (vente actifs productifs, réduction dépenses non -alimentaires, retirer les enfants de l'école), et
- 4) leur recours à des stratégies **d'urgence** (mendicité, activités illégales ou risquées, vente maison ou terre agricole).

Figure 13 : Adoption des stratégies non alimentaires



Celles de **crise** ont été adoptées par 22 % des ménages.

Un ménage sur quatre (25 %) a adopté les stratégies **d'urgence**, les plus graves pour les moyens d'existence d'un ménage.

Cette classification a été élaborée sans tenir compte du nombre de stratégies utilisées par chaque catégorie : par exemple, il suffit au ménage de recourir à une seule stratégie d'urgence pour être classifié parmi les ménages ayant

utilisé les stratégies d'urgence.

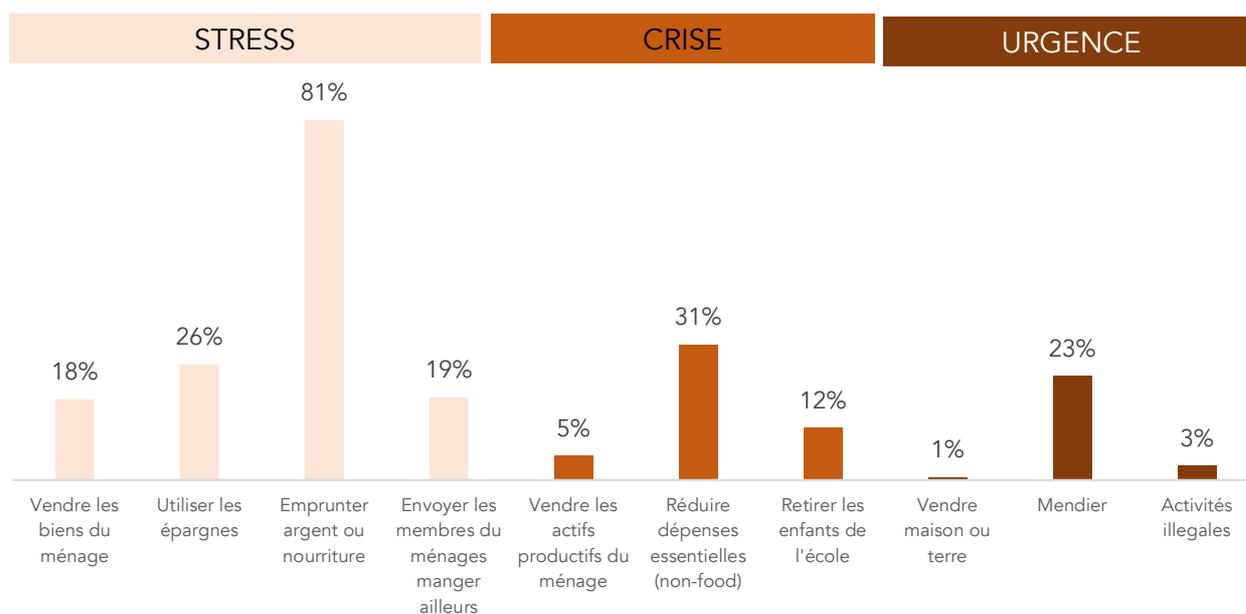
Les données mettent en exergue que les réfugiés dans les camps de Boyabu et Inke sont ceux qui ont recours plus fréquemment aux stratégies basées sur les moyens d'existence (respectivement 49 % et 19 %).

L'emprunt de l'argent ou de nourriture à un prêteur ou à la banque est la stratégie la plus fréquemment adoptée par les ménages réfugiés : 81 % des ménages enquêtés y font recours,

avec un pic de 91 % à Boyabu. Les ménages font également recours fréquemment à la **réduction des dépenses non-alimentaires essentielles** (31 %), telles que celles pour l'achat de médicaments ou le paiement des frais scolaires. Il s'agit d'une stratégie de crise, qui peut avoir un impact négatif important sur les membres d'un ménage et pour cela elle constitue un signal de détresse. La troisième stratégie la plus souvent utilisée est **l'utilisation des épargnes** pour acheter la nourriture, un comportement qui épuisera les ressources du ménage et le poussera à adopter des comportements plus extrêmes. Une moyenne de 26 % des ménages adoptent cette stratégie, avec un pic de 33 % à Mole.

La **mendicité**, un comportement qui est jugé extrême et représente un risque de protection, est aussi fréquemment pratiquée : 23 % y ont fait recours au cours des 30 jours précédant l'enquête. Dans le camp de Boyabu cette proportion est même de 47 %, considérablement élevée par rapport aux autres camps, ce qui met en évidence la nécessité de renforcer les aspects de protection dans cette zone en particulier.

Figure 14 : Types de stratégies adoptées



L'analyse des données n'a pas fait ressortir de différences significatives sur les stratégies d'urgence adoptées selon les groupes d'assistance des ménages, à l'exception de la mendicité : en effet, il est moins probable pour les PPP de s'engager dans des activités de mendicité par rapport aux autres groupes (coefficient : 11 points pourcentage, significatif).

Moyens d'existence

Sources des moyens d'existence. L'agriculture est le principal moyen d'existence pour tous les ménages de réfugiés logés dans les camps. Dans ce cadre il faut mettre en évidence que des projets de promotion de l'agriculture ont été promus par le HCR en collaboration avec le Gouvernement qui a mis à disposition des parcelles de terre cultivable pour promouvoir l'autosuffisance et la cohabitation avec la communauté locale, comme énoncé précédemment.

L'agriculture est plus fréquemment pratiquée par les réfugiés qui logent dans les camps de Bili (71 %) et Inke (82 %) par rapport à ceux des camps de Mole (51 %) et Boyabu (39 %). Cela s'explique probablement par la proximité de ces derniers camps avec la zone urbaine de Zongo et la capitale centrafricaine Bangui. En effet la proximité avec le milieu urbain offre d'autres opportunités de moyens d'existence, telles que le petit commerce et l'artisanat.

Moyen d'existence

Un moyen d'existence comprend les capacités, les actifs productifs (réserves, ressources, revendications et accès) et les activités qui deviennent les systèmes de vie humaine: un moyen d'existence est durable s'il peut faire face au stress et aux chocs et s'en remettre, maintenir ou améliorer ses capacités et ses actifs, et offrir des possibilités de moyens d'existence durables à la génération suivante ; et s'il apporte des avantages nets à d'autres moyens d'existence aux niveaux local et mondial, à court et à long terme.

Tableau 6 : Aperçu des activités agricoles dans les champs communautaires

Camp	Réfugiés dans les champs communautaires	Ratio réfugiés/hôtes dans les champs communautaires	Superficie cultivée en 2020	Quantité semences distribuées	Quantité récoltée
Boyabu	60 ménages	100% réfugiés 0% hôtes	25 ha	Arachide : 1 200 kg Manioc : 62 500 ml Niébé : 550 kg	Arachide : 10 800 kg Manioc : N/A Niébé : 15 000 kg
Mole	50 ménages (35 réfugiés et 15 hôtes)	70% réfugiés 30% hôtes	44 ha	Arachide : 1 500 kg Manioc : 55 000 ml Mais : 125 Kg	Arachide : 17 340 kg Manioc : N/A Mais : 590 Kg
Inke	50 ménages (44 réfugiés et 6 hôtes)	88% réfugiés 12% hôtes	68 ha	Arachide : 5 600 kg Manioc : 85 000 ml Niébé : 500 kg Riz : 60 kg	Arachide : 40 850 kg Manioc : N/A Niébé : 4 500 kg Riz : 2 450 kg
Bili	70 ménages (44 réfugiés et 26 hôtes)	63% réfugiés 37% hôtes	48 ha	Arachide : 2 500 kg Manioc : 50 000 ml Mais : 150 kg Niébé : 600 kg	Arachide : 14 501 kg Manioc : N/A Mais : 8 137 kg Niébé : 4 411 kg

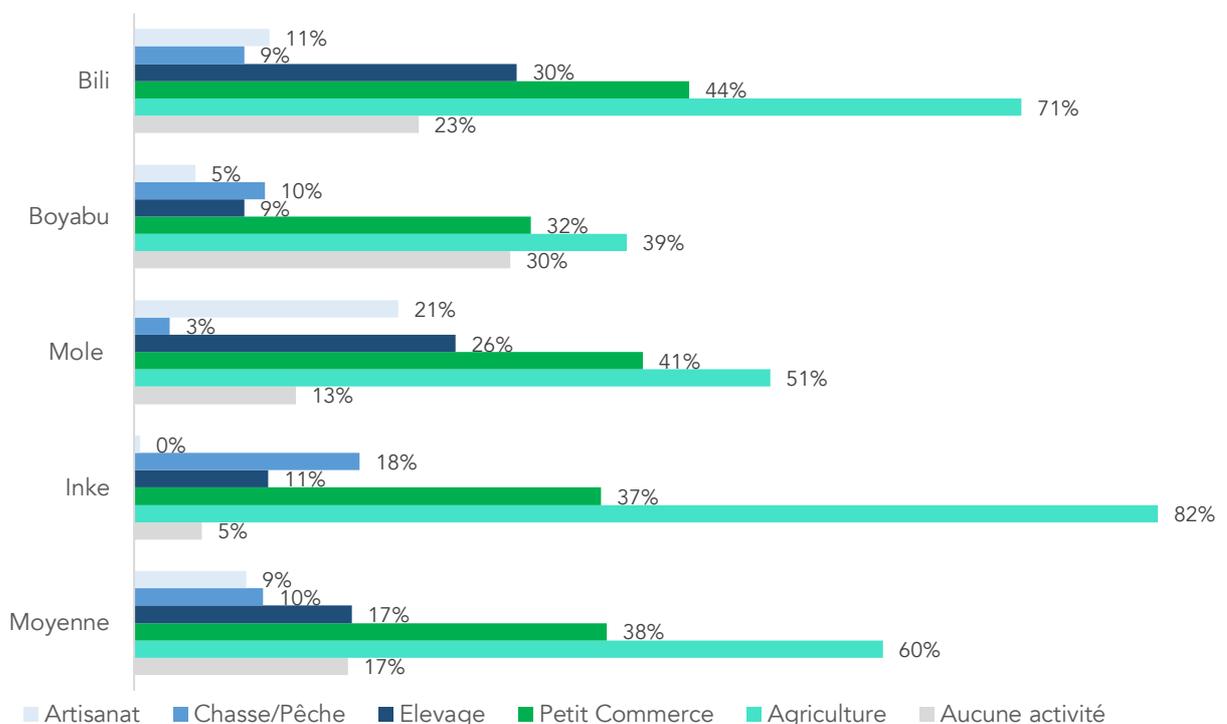
Bien que l'agriculture et le petit commerce soient respectivement la première et la deuxième source de moyens d'existence dans tous les camps, les résultats mettent en exergue des spécificités importantes. Dans le camp de **Bili** la pratique de l'élevage joue un rôle important, occupant 30 % des ménages. Il s'agit plus souvent d'élevage de petite taille, comme la volaille et les caprins. Dans le camp de **Boyabu** on remarque qu'une proportion très importante des ménages n'a aucun moyen d'existence : il s'agit de 30 % de la population. Conformément à ce résultat, il est à noter que dans ce camp le profil des CDM est légèrement différent que dans les autres. Il y a une proportion plus importante de femmes célibataires, jeunes, moins éduquées, ayant à charge des jeunes enfants, ce qui pourrait limiter l'engagement dans opportunités de travail.

Dans le camp de **Mole** l'artisanat est une activité très répandue : 21 % des ménages sont souvent impliqués dans la fabrication de paniers en rotin.

Dans le camp de **Inke**, qui se trouve près d'une forêt, la chasse est une activité qui contribue significativement au ménage : 18 % la pratiquent.

Une proportion significative des ménages (17 %) déclare de n'avoir aucun moyen d'existence. Cela est encore plus évident, si l'on compare avec ces réfugiés qui sont logés hors des camps : seulement 2 % parmi eux déclaraient de ne pas avoir aucun moyen d'existence. Ce qui suggère que, parmi d'autres raisons, les réfugiés hors camp apparaissent plus inclinés à chercher et s'engager dans des activités rémunératrices et plus exposés aux opportunités de travail et d'autonomisation vis-à-vis leurs contrefactuels dans les camps.

Figure 15 : Principaux moyens d'existence des réfugiés dans les camps

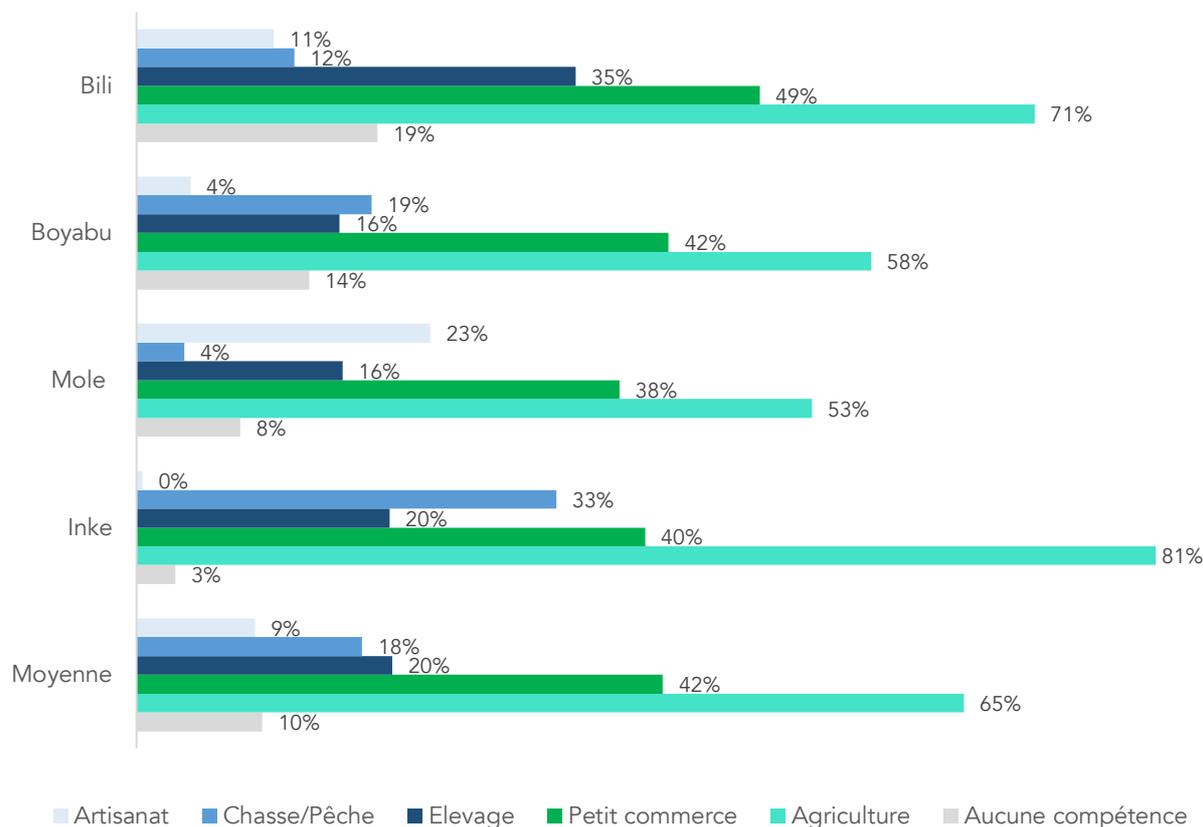


Compétences. Les compétences des membres des ménages dans le domaine du travail reflètent entièrement leurs moyens d’existence.

Les compétences des ménages interviewés sont axées principalement (65 %) dans le domaine de l’agriculture, cependant dans les camps de Mole et Boyabu ces prévalences sont inférieures, étant de respectivement 53 % et 58 %. La deuxième compétence la plus présente est celle de la gestion de petit commerce, à hauteur de 42 %, sans trop de différences parmi les camps. A suivre les ménages se déclarent compétents dans les domaines de l’élevage (20 %), de la chasse et/ou pêche (18 %) et de l’artisanat (9 %).

Il est frappant de noter qu’un pourcentage non négligeable de ménages (10 %) déclare n’avoir aucune compétence professionnelle, particulièrement à Bili (19 %) et Boyabu (14 %). Cela met en évidence un manque de compétences localisées et également souligne la nécessité de construire des opportunités de formation professionnelle ou éducationnelle.

Figure 16 : Compétences des réfugiés par camp

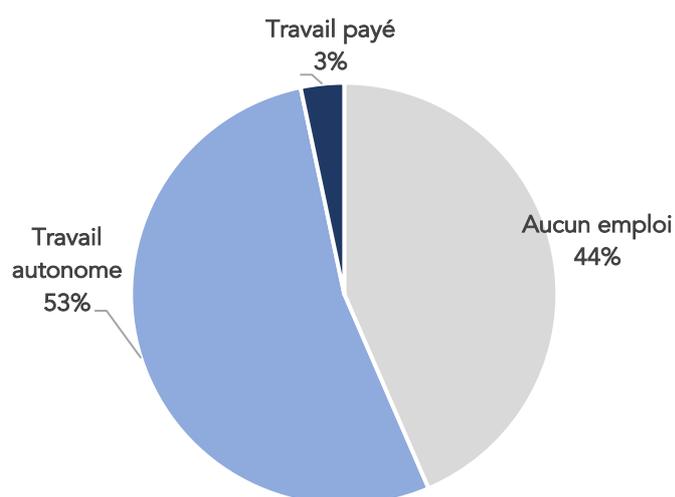


Situation professionnelle et revenus

Emploi. Les ménages interviewés ont en moyenne presque deux sources de revenue (1,8). Seulement 11 % des ménages peuvent compter sur la contribution de tous les membres, mais il ne faut pas oublier que 88 % des ménages ont un membre âgé entre 0 et 17 ans et que 68 % des ménages ont au moins un enfant en bas âge (entre 0 et 4 ans).

Figure 17 : Situation de l'emploi des chefs de ménage

Presque la moitié des chefs de ménage consultés (44 %) se déclare sans emploi au moment de l'enquête, ce qui est une proportion très élevée. Seulement une petite proportion de ces chefs (3 %) bénéficie d'un travail salarié et régulièrement payé, la majorité s'appuie sur le travail autonome (53 % des cas), souvent dans le secteur agricole ou de celui du petit commerce.



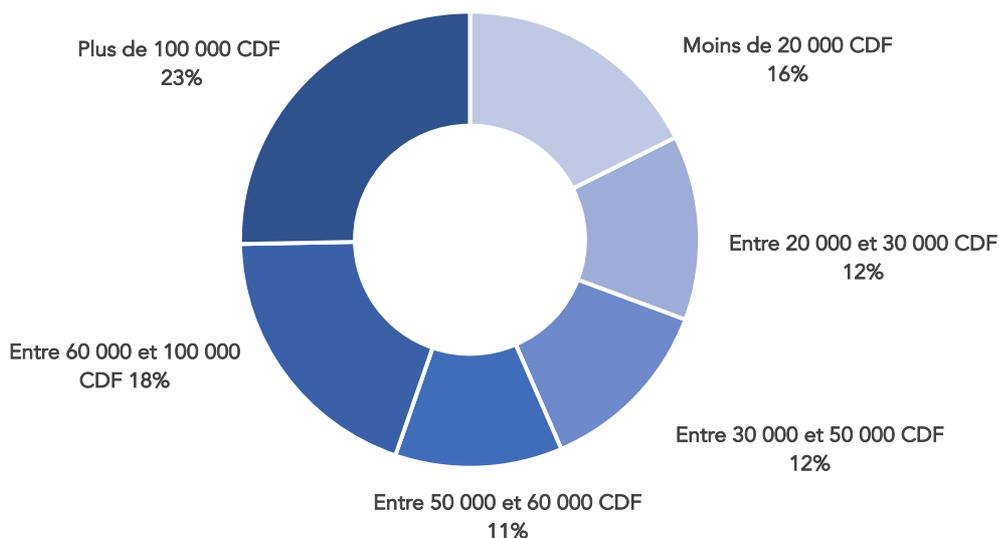
Évolution de la situation professionnelle depuis l'arrivée en RDC. Parmi les chefs de ménage interrogés 94 % étaient employés avant l'arrivée en RDC (96 % hommes et 91 % femmes), principalement dans les secteurs de l'agriculture et du commerce. Cependant, une fois arrivés en RDC seulement 27 % des chefs de ménages se sont déclarés employés au moment de l'enquête (25 % hommes et 29 % femmes). Il faut mettre en évidence que dans le camp de Mole la moitié des chefs de ménage (50 %) travaillaient au moment de l'enquête, ce qui montre que cette zone est la plus dynamique en termes d'emploi et d'opportunités de travail, probablement dû à sa proximité avec la zone urbaine.

Les données montrent que 68 % des réfugiés qui avaient un emploi en RCA se trouvent sans emploi en RDC, particulièrement dans les trois camps de Inke, Boyabu et Bili (entre 77 % et 79 %). Néanmoins les résultats de l'analyse ont mis en exergue que les chefs de ménage qui travaillaient auparavant en RCA sont plus susceptibles de travailler en RDC.

En moyenne 5 % des chefs des ménages qui n'étaient pas employés en RCA continuent à ne pas être employés et cela est plus fréquent parmi les chefs de ménage du camp de Boyabu où la proportion est même de 11 %.

Revenu. Le niveau du revenu mensuel est inférieur à 30 000 CDF (équivalent à \$15¹⁹) pour 28 % des ménages, ce qui met en exergue les faibles niveaux de richesse dans les camps et les importantes difficultés auxquelles les réfugiés doivent faire face pour satisfaire leurs besoins. Le niveau du revenu est bien en deçà du plafond en RDC si l'on compare le niveau avec le salaire minimum officiel pour un travail non qualifié en RDC qui est de 7 075 CDF/jour (\$3,54/jour)²⁰.

Figure 18 : Revenu mensuel des ménages réfugiés



En moyenne, le revenu mensuel des ménages le plus élevé est déclaré à Mole (où 42 % des ménages ont un revenu mensuel de plus de 100 000 CDF), le plus faible au camp de Bili (où 72 % des ménages ont un revenu mensuel de moins de 20 000 CDF).

Tableau 7 : Classes de revenu mensuel²¹

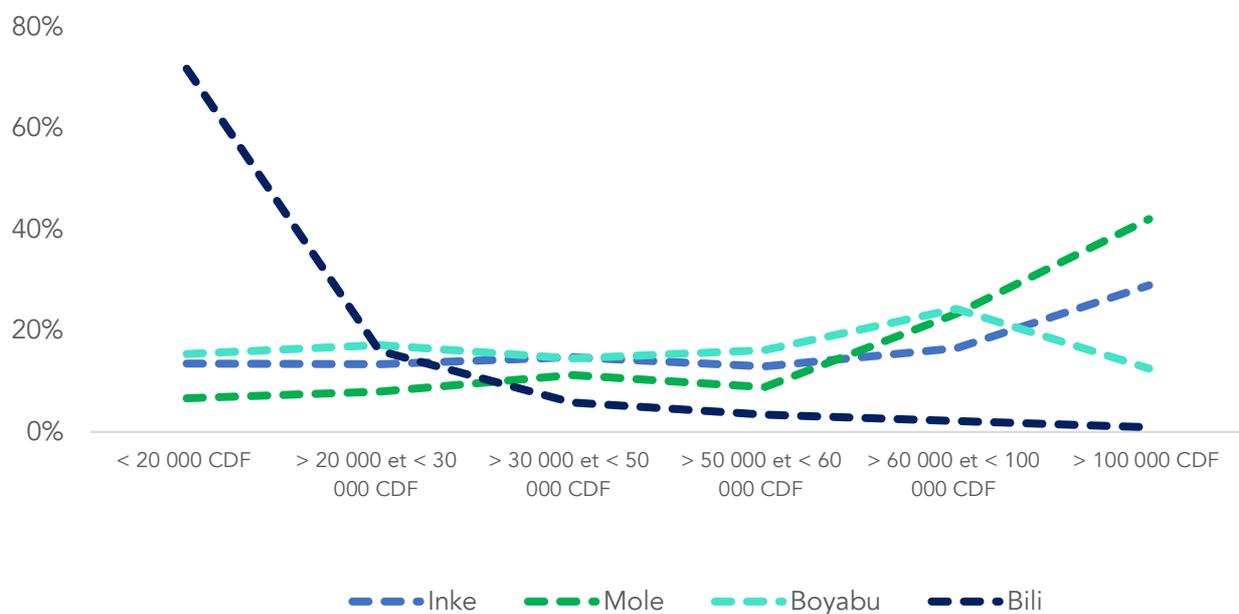
	INKE	MOLE	BOYABU	BILI
Moins de 20 000 CDF	14%	7%	15%	72%
Entre 20 000 et 30 000 CDF	13%	8%	17%	16%
Entre 30 000 et 50 000 CDF	15%	11%	15%	6%
Entre 50 000 et 60 000 CDF	13%	9%	16%	3%
Entre 60 000 et 100 000 CDF	17%	23%	24%	2%
Plus de 100 000 CDF	29%	42%	13%	1%

¹⁹ Taux d'échange CDF/USD : 0,0005.

²⁰ Décret n° 18/017 : <https://www.droitcongolais.info/files/822.05.18-Arrete-du-22-mai-2018-salaireminimum>

²¹ Il faut noter que 8 % des réponses sont manquantes ou pas disponibles (N/A).

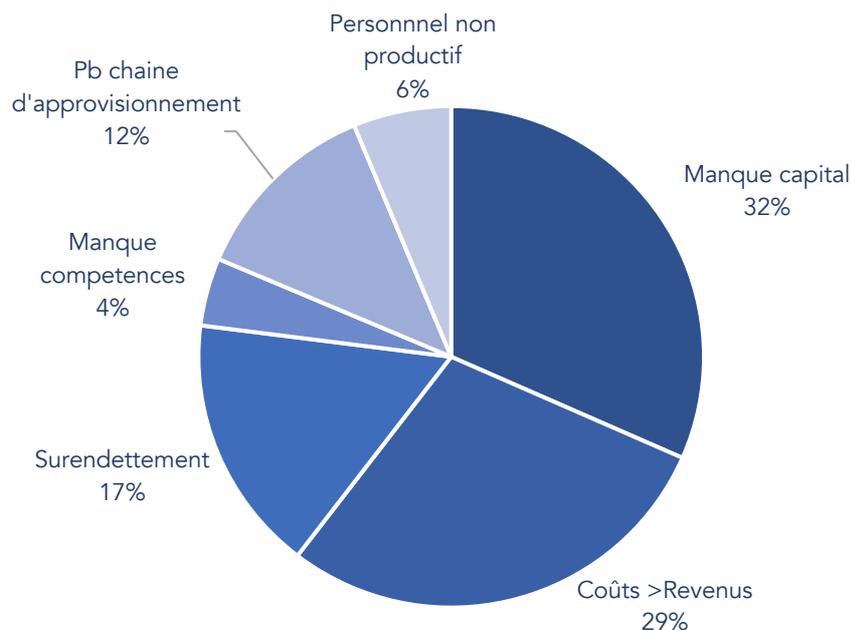
Figure 19 : Revenu mensuel par camp et par catégorie



Par rapport à l'année précédente 57 % des ménages ont connu une baisse de leurs revenus. La baisse de revenu a touché 91 % des ménages à Bili, 78 % à Inke, 46 % à Boyabu et seulement 29 % à Mole.

Contraintes aux activités économiques. Les réfugiés centrafricains dans les camps ont fait part des défis affectant leurs activités économiques. Les trois principaux sont le manque de capital qui touche 58 % des ménages, ensuite l’insuffisance des revenus générés pour couvrir les dépenses de l’activité économique (53 %) et, finalement, le surendettement qui empêche les ménages à faire face à l'ensemble de ses dettes, à payer les charges et/ou d’autres coûts relatifs à ladite activité (30 %).

Figure 20 : Contraintes aux activités économiques-moyenne



Cependant on observe une importante hétérogénéité des défis économiques parmi les camps.

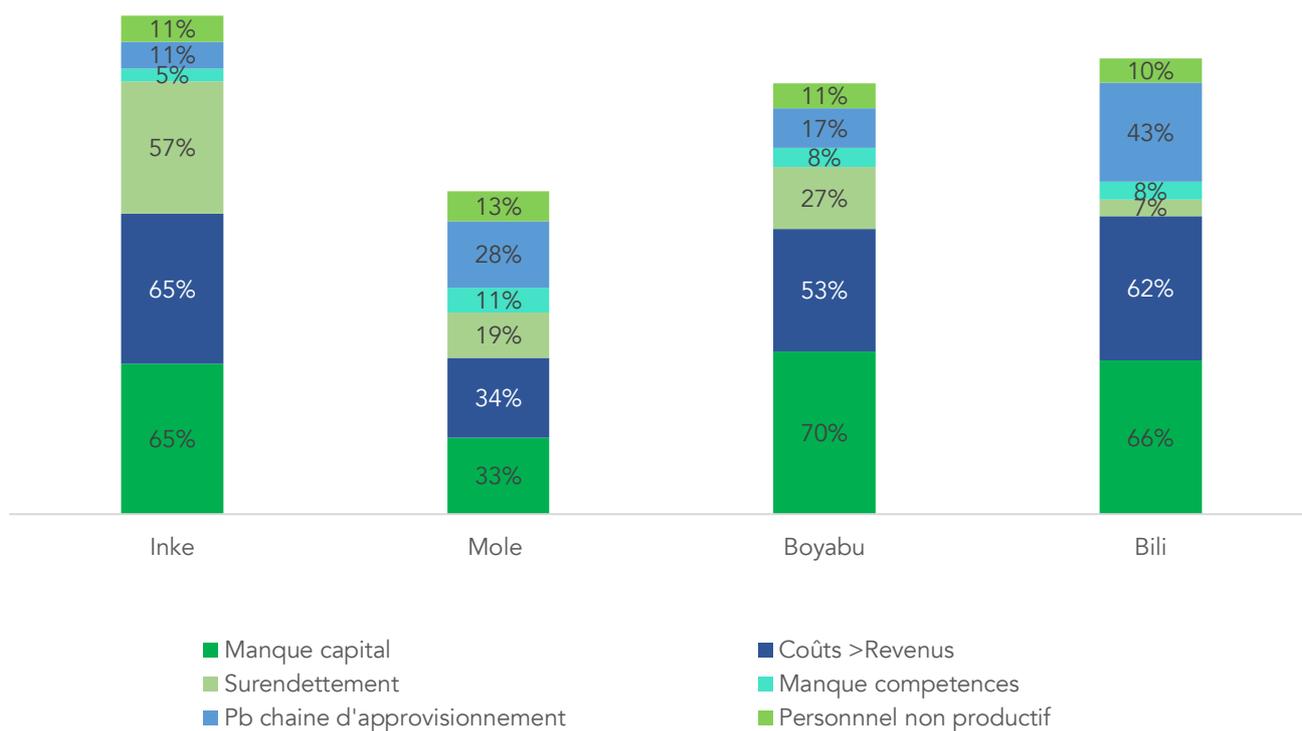
D’abord dans le camp de Inke 57 % des ménages font face à des problèmes de surendettement, ce qui est bien plus fréquent que la moyenne de 30 %. Le camp de Inke est celui où la fréquence des moyens d’existence repose davantage sur les ressources naturelles (agriculture : 81 %, chasse et pêche : 33 %), activités qui n’ont pas des retours sur investissements immédiats et qui demandent des équipements.

Dans le camp de Bili une proportion plus importante des ménage (43 %) fait face à des problèmes de chaîne d’approvisionnement par rapport aux autres camps. La chaîne d’approvisionnement est moins fluide et représente donc une contrainte plus forte à leur activité économique.

A Boyabu 70 % des ménages ressentent des problèmes de manque de capital pour investir dans une activité, ce qui est crucial pour augmenter les moyens des réfugiés qui veulent investir.

Dans le camp de Mole les réfugiés ressentent moins de défis et cela pourrait être attribué aux meilleures opportunités que la proximité du milieu urbain offre.

Figure 21 : Contraintes aux activités économiques par camp



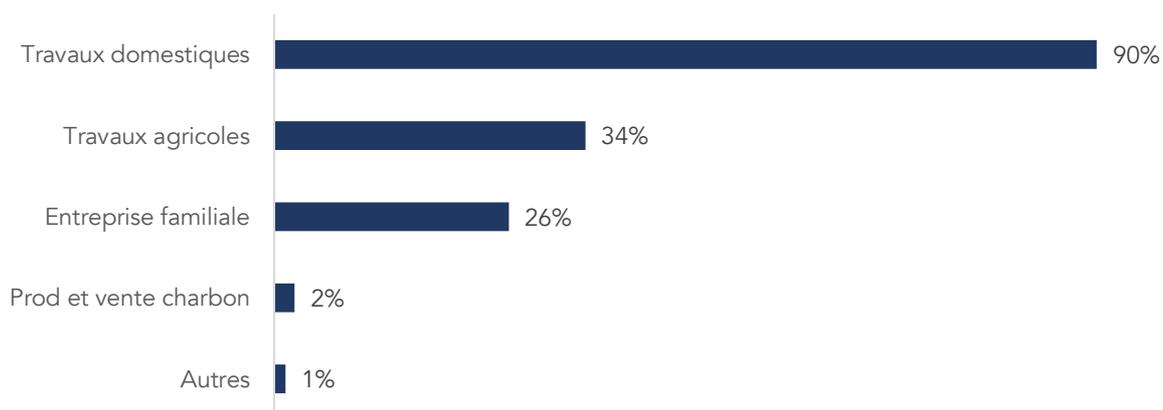
Femmes. Parmi les ménages ayant des membres femmes, 73 % de celles-ci se déclarent prêtes à travailler alors qu'elles sont sans emploi. Cette proportion est plutôt élevée si l'on considère que beaucoup de ces femmes ont des enfants en bas âge. Ce pourcentage exprime également les difficultés que les femmes ont à avoir accès à l'emploi.

Dans les camps de Inke et Bili cette proportion est bien plus élevée que la moyenne, étant respectivement de 81 % et 79 % des femmes disponibles à travailler.

Enfants. Plus de la moitié des ménages qui ont des enfants²² (54 %) a bénéficié de leur contribution au travail pendant les 30 jours précédant l'enquête. Cela a été plus fréquent dans le camp de Boyabu et de Inke où ces proportions sont respectivement de 67 % et 63 %. A Bili nous remarquons une proportion bien inférieure à la moyenne, soit 19 %.

²² En rappel, moyenne 89 % des ménages interviewés ont au moins un enfant entre 0 et 17 ans parmi leurs membres.

Figure 22 : Contribution des enfants au travail du ménage



Les enfants contribuent principalement dans les travaux domestiques (90 % des cas), dans les travaux agricoles (34 %) mais également dans les activités classifiées comme travail autonome (petit commerce, activité entrepreneuriale, etc.). Plus rarement les enfants sont impliqués dans la production et vente du charbon, il s'agit de 2 % des cas.

Bien que les résultats de l'enquête ne nous informent pas sur les revenus de ces activités, il est recommandé d'investiguer sur la rémunération du travail des enfants car le travail des enfants est une stratégie d'adaptation négative, autre qu'un risque de protection, et cela devrait être pris en considération lors de la définition de la stratégie de ciblage.

Crédit et endettement

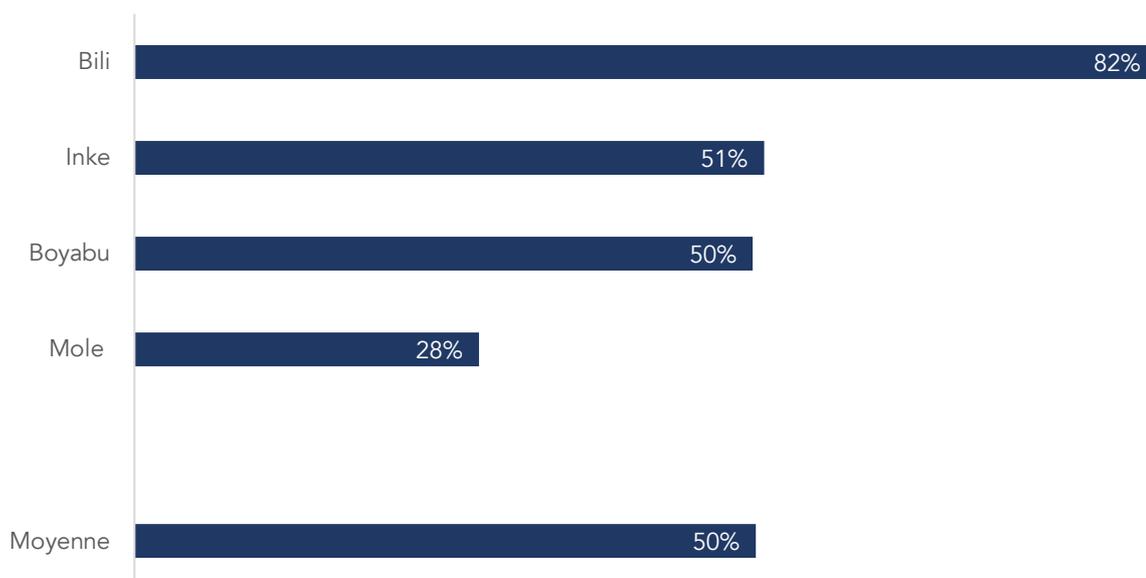
Accès au crédit. Globalement 87 % des ménages interviewés ont accès à des opportunités de crédit, auprès d'un proche ou d'une institution financière (88 % CDM hommes et 86 % CDM femmes). Il n'y a pas de différence importante entre les camps. Cependant les ménages les plus pauvres (PPP) souffrent d'un moindre accès au crédit par rapport aux autres, notamment 83 % d'entre eux ont accès au crédit par rapport à 91 % des pauvres (PP) et à 93 % des moins pauvres (PMP).

Endettement. La majorité des ménages (87 %) déclare s'être endettée dans les trois mois précédant l'enquête et 77 % avoue s'être endetté pour avoir accès à la nourriture²³.

La moitié des ménages (50 %) était encore entièrement endettée au moment de l'enquête, alors que 39 % ont partiellement repayé leur dette et seulement 11 % ont pu rembourser complètement celle-ci.

A Bili, il faut mettre en exergue que la proportion des ménages en défaut de paiement (82 %) est bien plus élevée que par rapport à la moyenne (50 %). Dans le camp de Mole cette proportion est bien inférieure et s'élève à 28 %.

Figure 23 : Ménages n'ayant pas remboursé leurs dettes



Il est intéressant de noter que les ménages les plus pauvres (PPP) ont moins recours à l'endettement pour l'alimentation que les autres catégories de vulnérabilité (75 % contre 83 % des PMP et 79 % des PP) ce qui pourrait être expliqué par leur accès renforcé à l'assistance alimentaire monétaire.

²³ Aucune différence est observée entre CDM hommes et femmes. Globalement 87 % des CDM -soit hommes soit femmes- se sont déclarés endettés au moment de l'enquête.

Dépenses

L'analyse des dépenses d'un ménage donne une indication sur les besoins des ménages et ce qui est fourni par les camps. Cela permet également de mesurer la sévérité de la précarité des ménages réfugiés et leur famille.

Dans le cadre de cette analyse, les dépenses alimentaires et non-alimentaires effectuées au cours des 30 derniers jours²⁴ sont prises en considération. Les données ont été aussi winsorisées au 99ème percentile afin de limiter l'effet des valeurs aberrantes sur le calcul.

Dépenses alimentaires. En moyenne les dépenses des réfugiés s'élèvent à 15 488 CDF (\$7,7) par personne par mois. Cependant les différences entre les camps sont importantes et méritent d'être analysées. Dans le camp de Bili les ménages dépensent en moyenne 6 162 CDF (\$3,1) par personne et par mois pour la nourriture, ce qui est bien inférieur à la moyenne. Le niveau des dépenses alimentaires est également faible dans le camp de Inke (\$4,5).

Tableau 8 : Dépenses mensuelles par personne en CDF et USD (winsorisées)

DEPENSES DU MENAGE	MOYENNE	INKE	MOLE	BOYABU	BILI
ALIMENTAIRE MOYENNES (Par personne/par mois)	15 488 CDF (\$7,7)	8 993 CDF (\$4,5)	27 796 CDF (\$13,9)	15 587 CDF (\$7,8)	6 162 CDF (\$3,1)
TOTALES MOYENNES (alimentaires et non-alimentaires) (Par personne/par mois)	27 221 CDF (\$13,6)	15 270 CDF (\$7,6)	47 135 CDF (\$23,6)	28 103 CDF (\$14,1)	13 513 CDF (\$6,8)
PART DES DEPENSES ALIMENTAIRES	56%	59%	59%	55%	44%

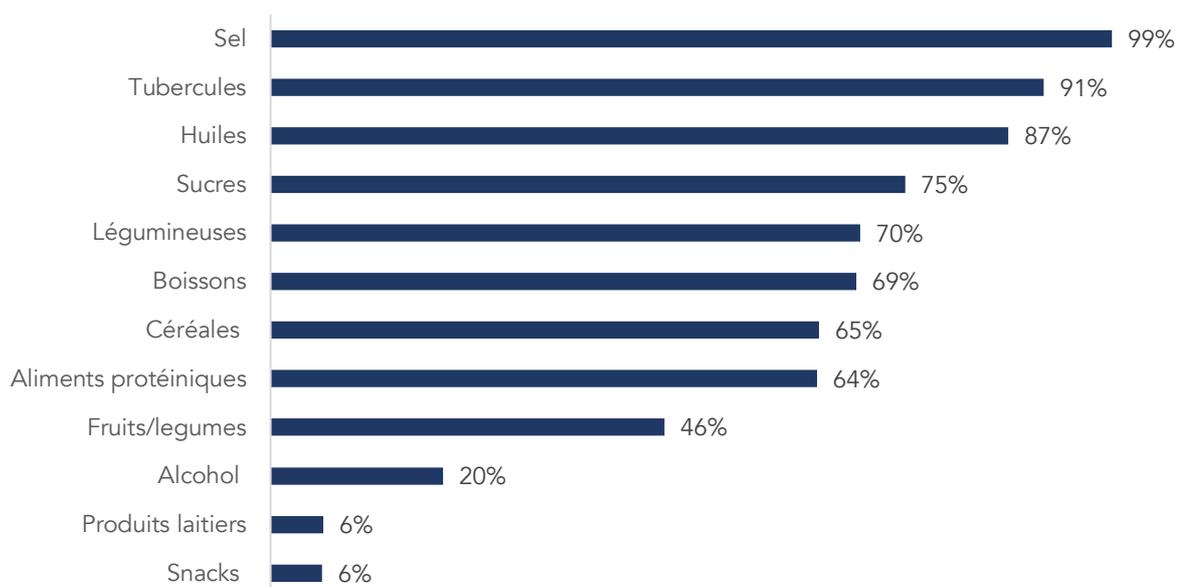
Selon l'approche CARI de l'analyse de la sécurité alimentaire, quand la proportion des dépenses mensuelles pour la nourriture représente plus de 65 % des dépenses totales mensuelles du ménage, ce dernier est en condition de vulnérabilité économique. Dans ces camps, les dépenses alimentaires représentent 56 % des dépenses totales mensuelles du

²⁴ Les dépenses peuvent être effectuées en espèce, à crédit, elles peuvent provenir de dons ou d'assistance en nature reçue ainsi qu'exprimer la valeur de la propre production (production propre, cueillette, chasse, échange de travail, seulement pour les dépenses alimentaires).

ménage, ce qui est une proportion acceptable bien qu'il faille considérer le contexte de gratuité des logements dans les camps des réfugiés.

Les dépenses alimentaires les plus fréquentes sont effectuées pour acheter du sel (99 %), des tubercules (91 %), de l'huile (87 %), du sucre (75 %) et des légumineuses (70 %). Dans le camp de Mole les ménages achètent souvent d'avantage de denrées alimentaires que la moyenne, tandis que le contraire s'avère dans le camp de Bili où ce type de dépense est toujours inférieure à la moyenne.

Figure 24 : Dépenses alimentaires mensuelles



Plus la proportion des dépenses alimentaires est importante, plus grande est la vulnérabilité économique d'un ménage car il n'a pas les ressources pour répondre à d'autres besoins essentiels tels que les frais de santé, la scolarité, les charges ménagères, etc.

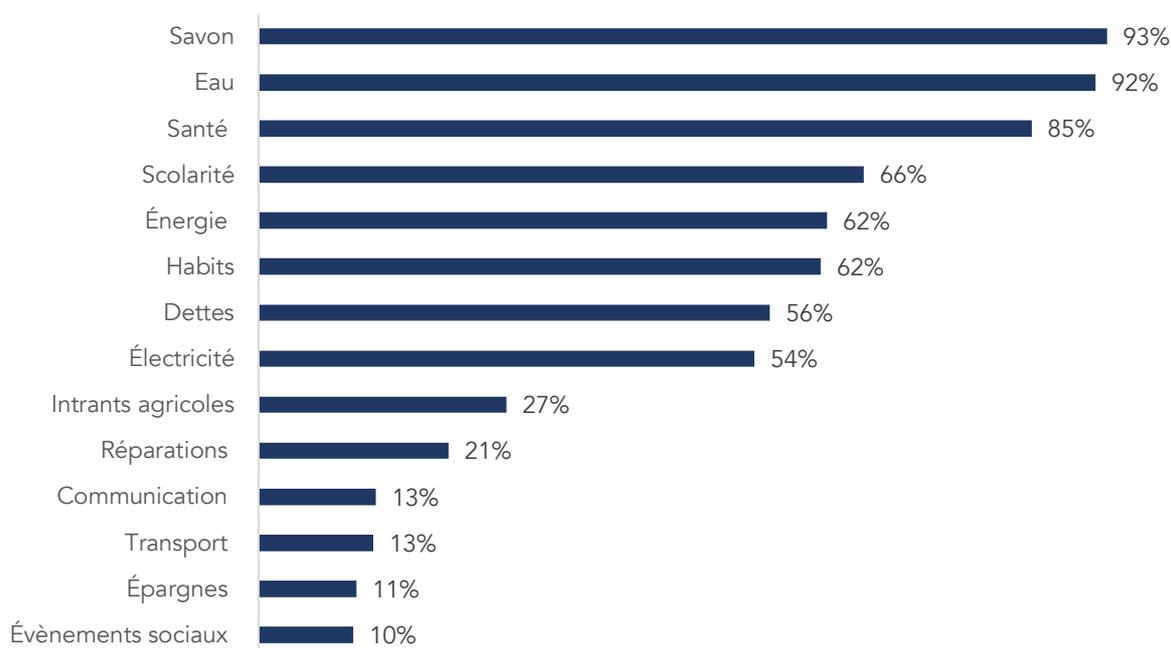
L'analyse selon les classes de vulnérabilité montre que les ménages pauvres (PP) et les moins pauvres (PMP) dépensent pour la nourriture mensuelle une valeur plus élevée de celle de l'assistance qu'ils reçoivent (\$7 vis-à-vis les \$6 reçus en assistance). En revanche, les ménages les plus pauvres (PPP) dépensent pour la nourriture une valeur inférieure de celles de l'assistance qu'ils reçoivent (\$8 vis-à-vis les \$10 reçus en assistance).

Dépenses non-alimentaires. Les dépenses non-alimentaires mensuelles d'un ménage sont à la hauteur de 27 221 CDF (\$13,6) par personne. Il y a néanmoins beaucoup de différence entre les camps car ces dépenses sont beaucoup plus élevées dans le camp de Mole (47 135 CDF / \$23,6) par rapport à celui de Bili (13 513 CDF / \$6,8).

Les principales dépenses non-alimentaires sont effectuées pour couvrir des besoins essentiels. Il s'agit principalement d'acheter des produits d'hygiène (93 %), de l'eau pour utilisation domestique (92 %), de payer les frais de santé, que ce soient des prestations sanitaires ou des médicaments (85 %). Ensuite les dépenses concernent des frais de scolarité (66 %), les frais d'énergie (gaz, kérosène) et l'habillement (les deux avec une fréquence de 62

%). Mole ressort encore comme étant le camp avec moins de vulnérabilité, ici les dépenses non-alimentaires sont le double, voir le triple que dans les autres camps.

Figure 25 : Dépenses non-alimentaires mensuelles



Les dépenses totales (alimentaires et non-alimentaires) des ménages les plus pauvres (PPP) et ceux moins pauvres (PMP) sont plus élevées de la moyenne, comme montré dans le tableau ci-dessous. Le niveau plus élevé des dépenses alimentaires est imputable au montant plus important de l'assistance alimentaire que cette catégorie de réfugiés reçoit, la corrélation entre être PPP et la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales étant significativement positive²⁵.

Tableau 9 : Dépenses selon les classes de vulnérabilité

DEPENSES DU MENAGE	MOYENNE	PPP	PP	PMP
ALIMENTAIRE MOYENNES (Par personne/par mois)	15 488 CDF (\$7,7)	16 153 CDF (\$8,1)	14 106 CDF (\$7,1)	15 517 CDF (\$7,8)
TOTALES MOYENNES (alimentaires et non-alimentaires) (Par personne/par mois)	27 221 CDF (\$13,6)	27 700 CDF (\$13,8)	25 227 CDF (\$12,6)	29 343 CDF (\$14,7)

²⁵ Les données montrent également une corrélation positive significative entre le PPP et la probabilité d'être actuellement employés, à l'aide des dépenses totales plus élevées. Cela suggère que les programmes de soutien aux moyens d'existence ciblant les PP et les PMP pourraient être renforcés. Résultats de l'analyse de régression:

- Dépenses alimentaires (per capita) (win) et Groupes d'assistance: Coefficient= 4568.581; p=0.
- Dépenses totales (per capita) (win) et Groupes d'assistance: Coefficient= 5672.463; p=0.001.

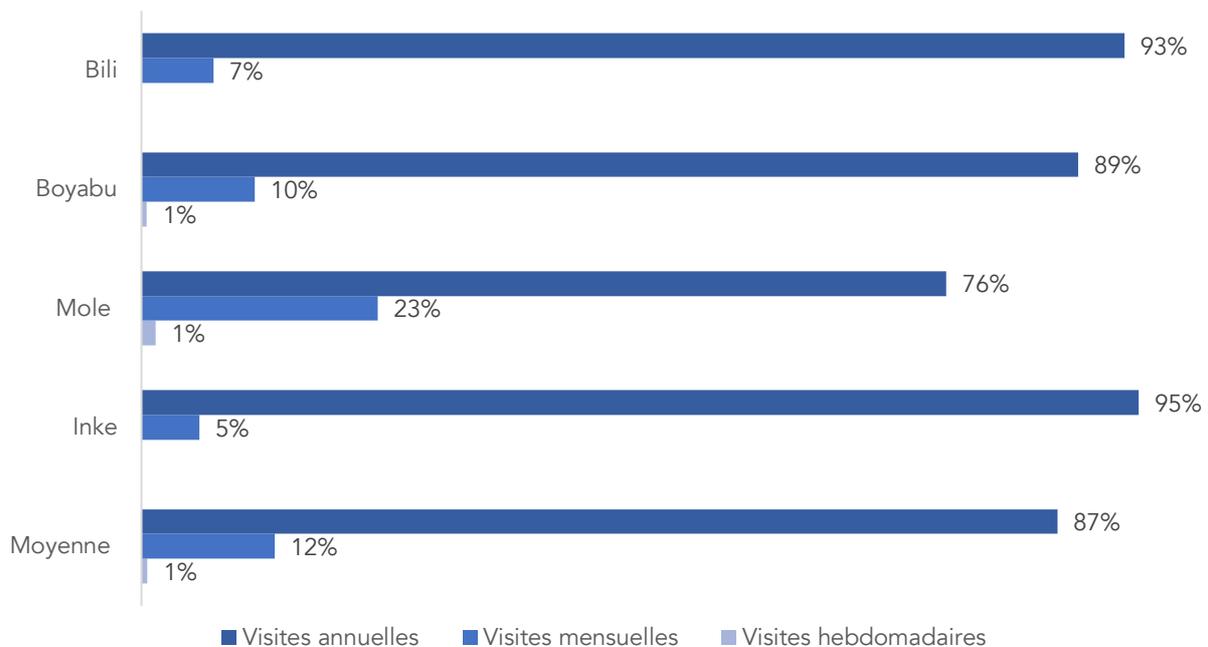
Visites en République centrafricaine

Fréquence des visites. Environ 28 % des ménages interrogés se sont rendus en République centrafricaine depuis leur arrivée en RDC. Pour la grande majorité de ces ménages (87 %) il s'agit de visites annuelles. Certains retournent en RCA de façon plus régulière, en effet 12 % des ménages effectuent des déplacements à intervalle mensuel, voir même hebdomadaire pour 1 % d'entre eux. Il faut bien noter que la RCA est très proche géographiquement étant de l'autre bord de la rivière Ubangi.

Les visites à intervalle mensuel des réfugiés de Mole sont plus fréquentes par rapport à celles des réfugiés des autres camps (23 % alors que la moyenne est de 12 %) ce qui s'explique sans doute par la proximité du camp avec la capitale Bangui.

Les données ne mettent pas en exergue des différences entre ménages appartenant aux différentes classes d'assistance.

Figure 26 : Fréquence des visites en RCA



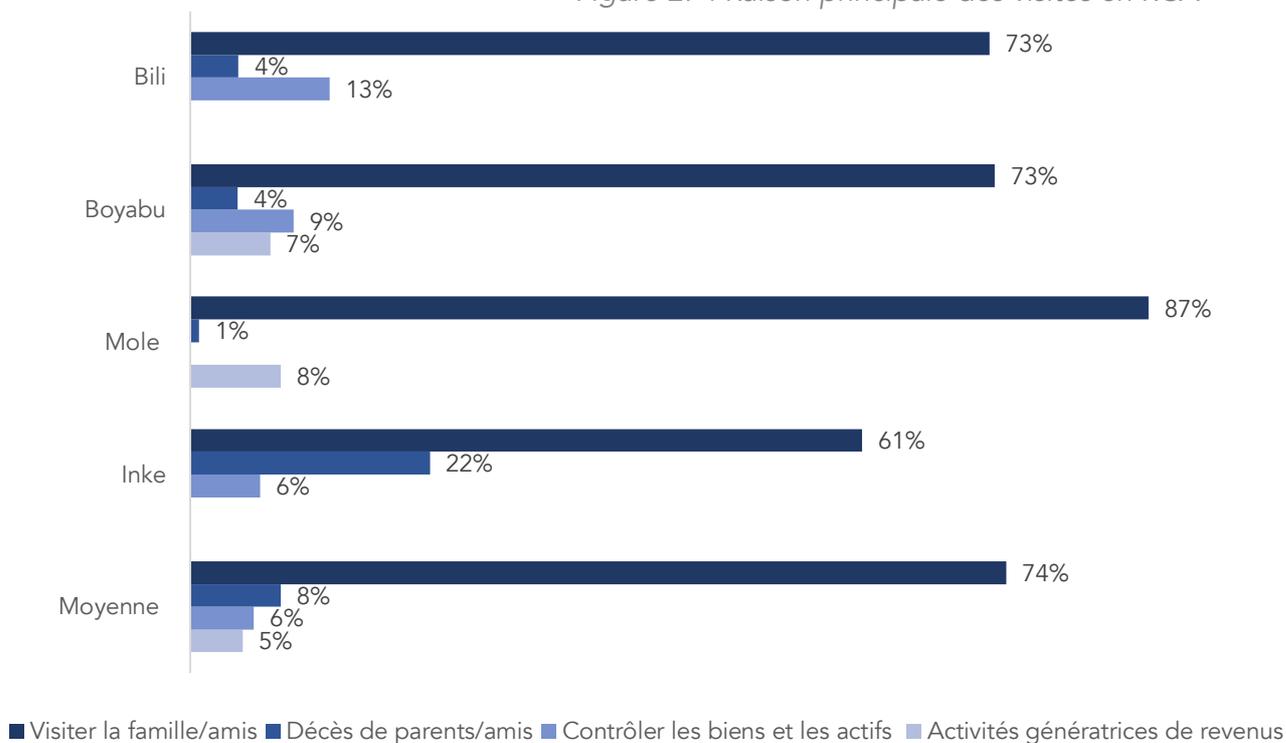
Raisons des visites. Le retour en RCA est principalement évoqué pour des raisons familiales (visite à la famille et aux amis 74 % ou le décès d'un parent/ami 8 %) plutôt que pour des raisons économiques.

Cependant, quelque ménage réfugié a gardé des actifs productifs et des biens, et encore des activités génératrices de revenu dans le pays d'origine, ce qui constitue des raisons de visites (avec une fréquence respective de 6 % et 5 %).

Les réfugiés du camp de Mole se rendent plus fréquemment en RCA pour des raisons familiales par rapport aux autres camps, celle-ci étant la raison principale pour 87 % d'entre eux.

C'est à Bili que la proportion des ménages qui rentre pour des raisons économiques est la plus élevée car ils vont contrôler les biens et les actifs productifs qu'ils ont laissés au pays (13 %). Il est aussi important de noter que Bili est l'un des camps les moins dynamiques au niveau économique, ce qui pourrait partiellement encourager cette tendance.

Figure 27 : Raison principale des visites en RCA



Mécanismes de gestion des plaintes

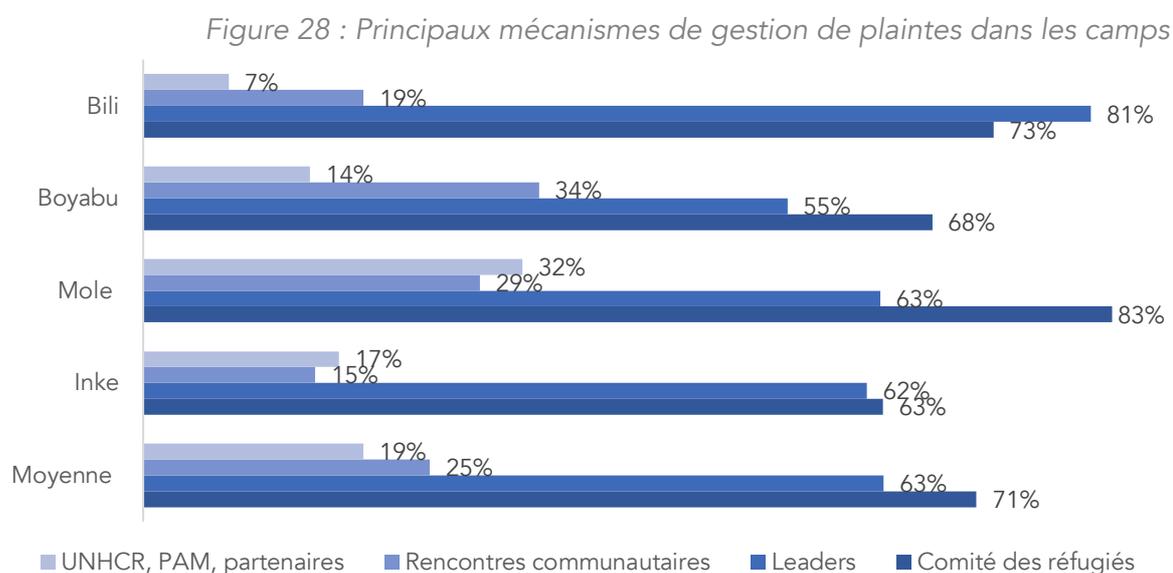
Dans chaque camp de réfugiés ils existent des moyens de remonter des informations en fonction des besoins et des plaintes sur le terrain, y compris sur l'assistance. Cela permet de gérer les contraintes, les problèmes ainsi que les inquiétudes des réfugiés et représente aussi un mécanisme d'information flexible. Les acteurs principaux sont les comités de réfugiés, les leaders communautaires, les rencontres communautaires ainsi que le personnel des agences humanitaires. Des modalités très peu utilisées sont le réseau communautaire, la boîte de suggestion, la hotline, la correspondance avec les partenaires d'implémentation ainsi que la police. Ces modalités, étant très peu utilisées, ne sont pas prises en considération dans ce paragraphe.

Les **comités des réfugiés** sont des organes mis en place par le HCR pour garder l'ordre au sein du camp et pour gérer les conflits avec la communauté hôte. Les comités des réfugiés se chargent aussi de chercher des ressources naturelles pour les réfugiés (comme le bois, le charbon ou les escargots). En outre ils collaborent avec les employés des institutions gérant le camp, ayant donc un accès privilégié à l'information des agences humanitaires. Les membres des comités des réfugiés sont élus par les représentants des cellules du camp.

Les **leaders communautaires** sont toutes personnes impliquées dans la gestion du camp (par exemple les dirigeants, les chefs communautaires) et ils ont une ligne directe avec les résidents du camp.

Les **rencontres communautaires** sont des assemblées ouvertes à tous les réfugiés ayant le but de clarifier les mécanismes de gestion du camp, d'échanger sur plusieurs thèmes d'intérêt collectif et de favoriser la cohabitation pacifique parmi les réfugiés.

En moyenne, les comités de réfugiés, les chefs communautaires et les rencontres communautaires sont les mécanismes de gestion des plaintes les plus courants dans les camps, suivi par les agences PAM et HCR et leurs partenaires.



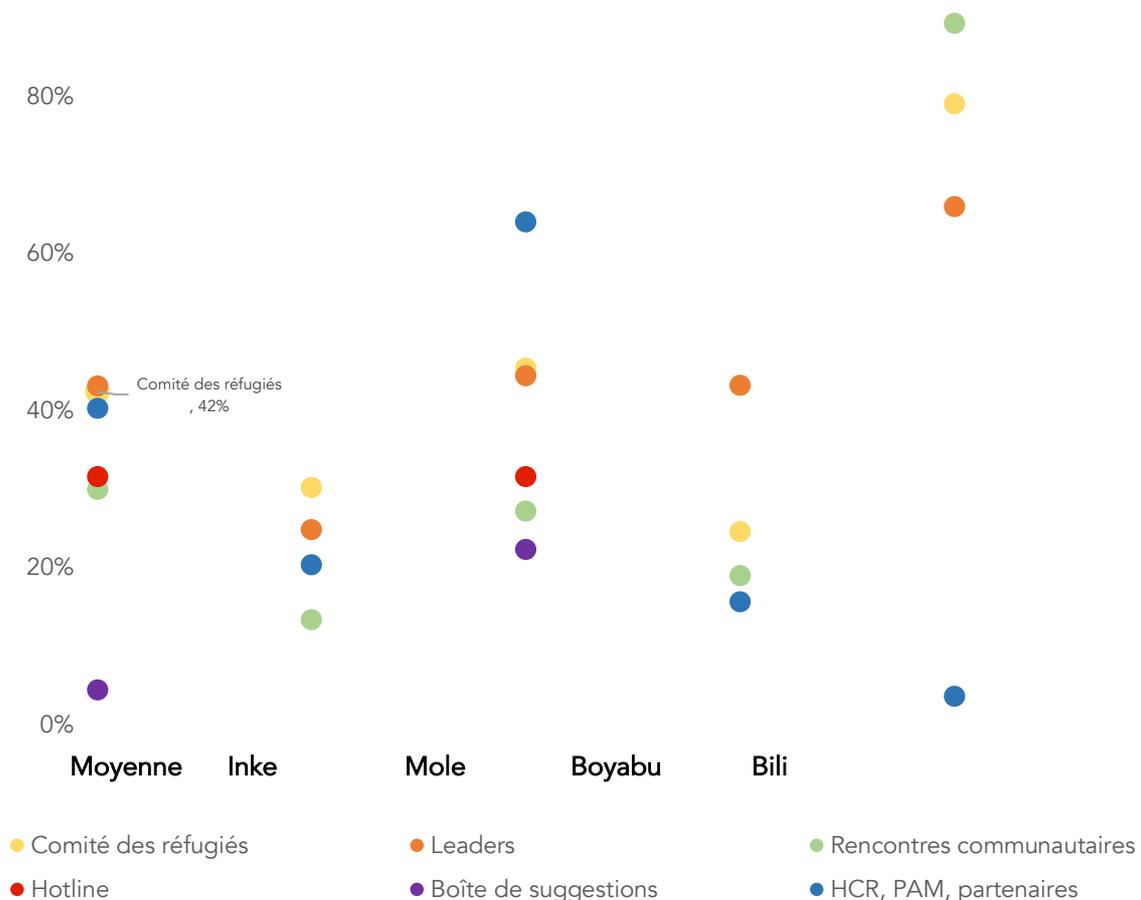
Réactivité des mécanismes. L'enquête a également analysé la réactivité des mécanismes de gestion, c'est à dire la facilité de communication et de signalement des problèmes avec les différents acteurs ainsi que la fréquence des retours de leur part. Lorsqu'ils sont disponibles dans le camp, le HCR, le PAM et les autres partenaires (40 %), les leaders (43 %) ainsi que les comités de réfugiés (42 %), sont les canaux les plus réactifs selon les répondants.

Cependant nous remarquons des différences importantes parmi les camps. Dans le camp de Bili les rencontres communautaires semblent être très réactives, similairement aux comités de réfugiés. Dans le camp de Boyabu ce sont les leaders communautaires qui réagissent le plus rapidement aux problèmes des réfugiés (43 % des cas).

Dans le camp de Mole ce sont les organisations humanitaires qui sont les plus appréciées, alors que dans les autres camps les leaders sont considérés plus réactifs.

Ces résultats nous amènent à une réflexion sur le manque de standardisation dans la gestion des plaintes et sur le besoin d'augmenter le niveau de la réactivité au moins par les institutions en charge de l'assistance aux réfugiés.

Figure 29 : Réactivité des mécanismes de gestion



Capacité économique à répondre aux besoins essentiels

Minimum Expenditure Basket. Le MEB est un panier de dépenses minimum qui exprime le coût moyen des frais pour couvrir les besoins fondamentaux, à la fois alimentaires et non-alimentaires, de manière régulière ou saisonnière.

En RDC le MEB et le SMEB ont été estimés par le PAM à travers une méthodologie ad-hoc fusionnant à la fois une approche économique et une approche basée sur les droits humanitaires²⁶. D'abord les besoins et services essentiels d'un ménage de taille moyenne (cinq membres) ont été identifiés grâce à des consultations du personnel du PAM sur le terrain.

Besoins essentiels et ECMEN

Les besoins essentiels des ménages sont définis par les biens, les services ou ressources nécessaires dont ils ont besoin pour assurer leur survie ainsi qu'un niveau de vie minimum sans recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs qui compromettraient leur santé, leur dignité et leurs biens de subsistance essentiels.

La capacité économique des ménages à couvrir leurs besoins essentiels est mesurée à travers le **ECMEN** (*Economic Capacity to Meet Essential Needs*). Cet indicateur, créé par le PAM, estime la proportion des ménages dont les dépenses dépassent le coût minimal pour vivre (estimé avec le panier de dépenses minimum, appelé *Minimum Expenditure Basket* (MEB)) ou le coût minimal pour survivre (estimé avec le panier réduit appelé *Survival Expenditure Basket* (SMEB)). Si les dépenses sont supérieures à ce dont ils ont besoin pour vivre, ou survivre, le ménage est en situation de vulnérabilité. L'ECMEN estime donc le niveau de la capacité des ménages à survivre.

Ensuite une analyse des modèles des dépenses des ménages²⁷ a permis de lister les principaux frais auxquels ils font face. Grâce à ces modèles de dépenses le contenu du MEB basé sur les droits a été ajusté pour s'assurer que le MEB final reflète consommation réelle de la population concernée. Par conséquent, le résultat final est un MEB hybride, qui reflète les schémas de dépenses tout en conservant une vision fondée sur les droits.

Ce MEB a été ensuite adapté au contexte des réfugiés vivant dans ces camps, à la taille moyenne du ménage et aux habitudes alimentaires pour un apport journalier d'environ 2 100 kcal/personne²⁸.

Afin de s'assurer que l'assistance reçue ne soit pas comptabilisée dans le niveau de dépenses des ménages et éviter de surestimer les dépenses des ménages, conformément aux

²⁶ La méthodologie du calcul du MEB en RDC est décrite dans le document suivant : PAM, *Analyse du Minimum Expenditure Basket/Panier de Dépenses Minimum (MEB)*, RDC, Juillet 2020, <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000120028/download/>

²⁷ Les données proviennent des bases des données des enquêtes du PAM.

²⁸ En effet l'évaluation du marché de Zongo menée en décembre 2021 a inclus le camp de Mole dans son échantillon, tandis qu'une mise à jour des bases de données existantes des autres trois camps a été menée par le bureau du PAM.

directives de l'Essential Needs Analysis (ENA)²⁹, les dépenses en assistance sont déduites des dépenses totales (en espèce et en production propre) du ménage. Donc le MEB ne prend pas en compte l'assistance comme le fait l'ECMEN. En outre il faut remarquer que les valeurs des prix des denrées ont été mises à jour en janvier 2022 pour refléter les plus récentes variations des prix et améliorer la base des données des prix existante. Comme illustré dans le tableau suivant, la valeur finale du MEB varie selon les camps³⁰.

La valeur mensuelle du MEB et du SMEB per capita est représentée dans le tableau suivant.

Le Survival Minimum Expenditure Basket. Le SMEB est le minimum absolu requis pour maintenir la survie et couvrir les besoins vitaux. Il comprend un panier alimentaire réduit, calculé pour apporter 1 800 kcal/personne/jour, une quantité limitée d'articles non-alimentaires nécessaires à la cuisine et à l'hygiène de base, ainsi que les frais de santé de base.

Tableau 10 : Estimation du MEB et du SMEB par camp

CAMP	MEB (Per capita- par mois)	SMEB (Per capita- par mois)	ECMEN au- dessus/égal au MEB	ECMEN entre MEB et SMEB	ECMEN en dessous du SMEB
Inke	62 987 CDF (\$31,5)	28 660 CDF (\$14,3)	0%	0%	99%
Mole	55 486 CDF (\$27,7)	43 203 CDF (\$21,6)	13%	5%	82%
Boyabu	75 310 CDF (\$37,7)	58 350 CDF (\$29,2)	0%	1%	99%
Bili	65 002 CDF (\$32,5)	31 925 CDF (\$16)	0%	0%	100%

ECMEN. La valeur du ECMEN est calculée à partir des dépenses estimées par personne et par mois n'incluant pas les dépenses en crédit, ni les dépenses en assistance que les réfugiés reçoivent. Cela est ensuite comparé au MEB (et au SMEB) de chaque camp. Le ECMEN reflète donc les caractéristiques socio-économiques de chaque camp et pour ce faire chaque camp a un ECMEN différent.

²⁹ Pour l'ECMEN, la capacité économique est calculée à partir des dépenses, à l'exclusion des achats effectués à crédit et de l'assistance. Source https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074197/download/?_ga=2.255383432.1059420909.1634631469-1672693543.1594803277

³⁰ Chaque camp a un MEB différent en raison des paramètres pris en compte dans le calcul, tels que les prix du marché de la nourriture et des biens non alimentaires. Cependant la taille du ménage prise en considération est de cinq personnes, en conformité avec les données fournis par le PAM.

Le calcul du ECMEN est illustré dans le tableau suivant.

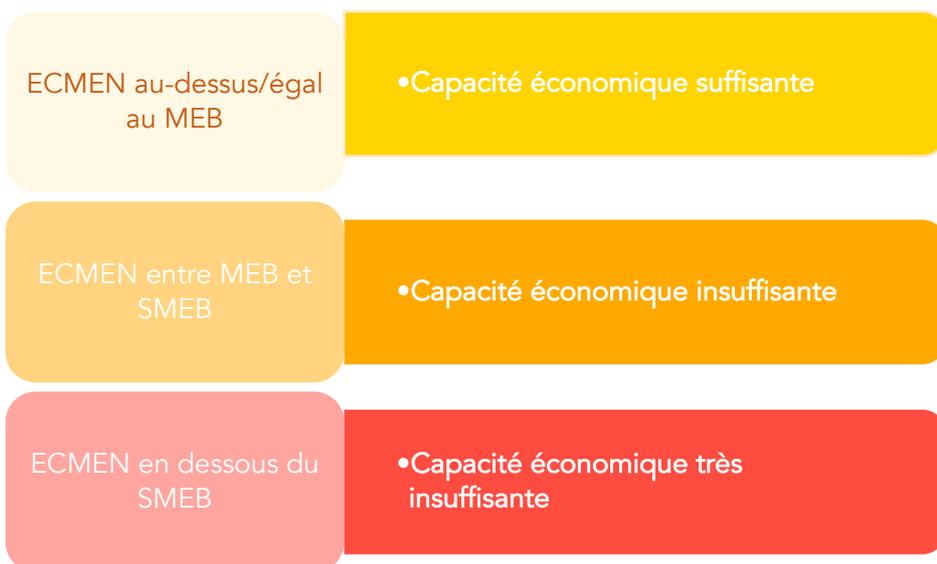
Tableau 11 : Calcul du ECMEN

ECMEN	DEPENSES TOTALES (Par personne)	—	VALEUR DE DEPENSES EN ASSISTANCE (Par personne)	Comparé au	MEB/SMEB (Par personne)
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cash ✓ Production propre ✓ Assistance ✗ Crédit ✗ Dépenses pour paiement des dettes 			(\$10,1 pour les PPP \$6,3 pour les PP et PMP)	

Lorsque la capacité économique des ménages tombe en dessous du MEB, le ménage éprouve des difficultés à maintenir ses besoins de base. A l'inverse, si la capacité économique du ménage dépasse le MEB, on estime que le ménage est en mesure de couvrir ses besoins essentiels compte tenu de ses propres ressources économiques.

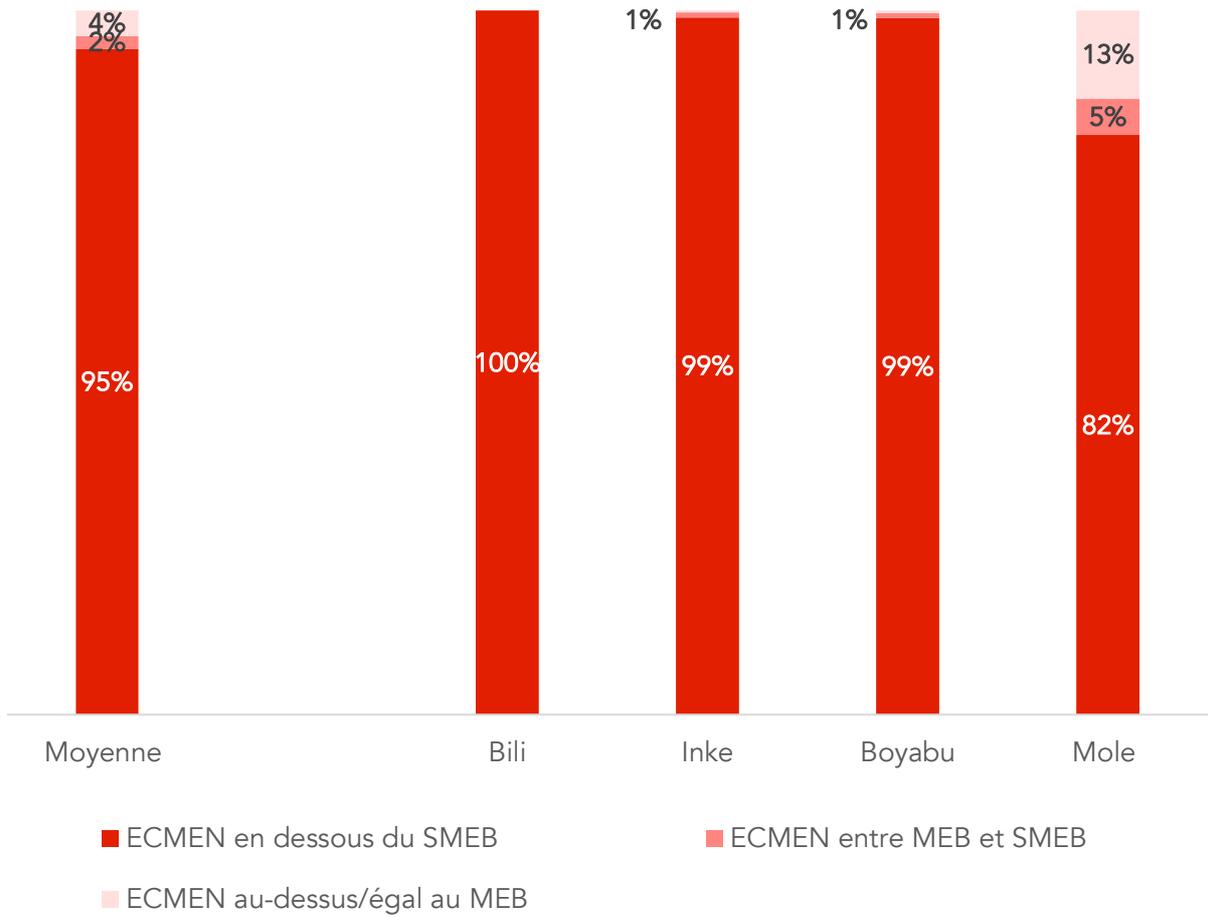
Les résultats de l'analyse montrent que les réfugiés installés dans le camp de Mole ont une proportion plus élevée de ménages en mesure de couvrir leurs besoins. En revanche, les réfugiés installés dans les autres camps sont quasiment tous en incapacités de répondre à leurs besoins essentiels. Aucune différence significative n'a été remarquée entre les classes d'assistance.

Cependant, il est important de mentionner que la valeur du MEB a évolué dans le temps (vers une augmentation) car il a été mis à jour en janvier 2021 pour refléter le contexte des réfugiés, tandis que la collecte des



données s'est terminée à la fin du mois de septembre 2021, ce qui pourrait contribuer à surestimer le niveau de vulnérabilité économique des ménages.

Figure 30 : Capacité économique des ménages par camp



Vulnérabilité

La vulnérabilité des réfugiés est mesurée à travers un indicateur multidimensionnel, qui a été créé par le PAM suivant la méthodologie de l'ENA³¹. Cet indicateur prend en compte trois dimensions clés :

- 1) la capacité économique des ménages à couvrir leurs besoins essentiels (ECMEN),
- 2) la résilience des ménages exprimées par les stratégies de moyens d'existence adoptées, et
- 3) la proportion des ménages ayant un SCA limite, c'est à dire ayant une valeur comprise entre 28 et 42.

Grâce à cette approche, on classifera un ménage suivant son degré de vulnérabilité selon les différentes combinaisons de ces trois dimensions :

1) **Un ménage très vulnérable** a soit une mauvaise consommation alimentaire, soit un recours aux stratégies de crises et d'urgence (recours extrême), soit une vulnérabilité économique élevée.

2) **Un ménage modérément vulnérable** comprend tous les ménages qui ne sont pas déjà inclus dans les catégories précédentes, à savoir ceux qui ont :

- Un SCA limite
- Un bas recours aux stratégies d'adaptation (recours seulement aux stratégies de stress ou pas de recours), et
- Une vulnérabilité économique faible/modérée

Ou

- Un SCA acceptable
- Un bas recours aux stratégies d'adaptation (recours seulement aux stratégies de stress ou pas de recours), et
- Une vulnérabilité économique modérée.

3) **Un ménage moins vulnérable** est caractérisé par une consommation alimentaire acceptable, un bas recours aux stratégies (seulement recours de stress ou pas de recours) et une faible vulnérabilité économique.

³¹ https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074197/download/?_ga=2.255383432.1059420909.1634631469-1672693543.1594803277

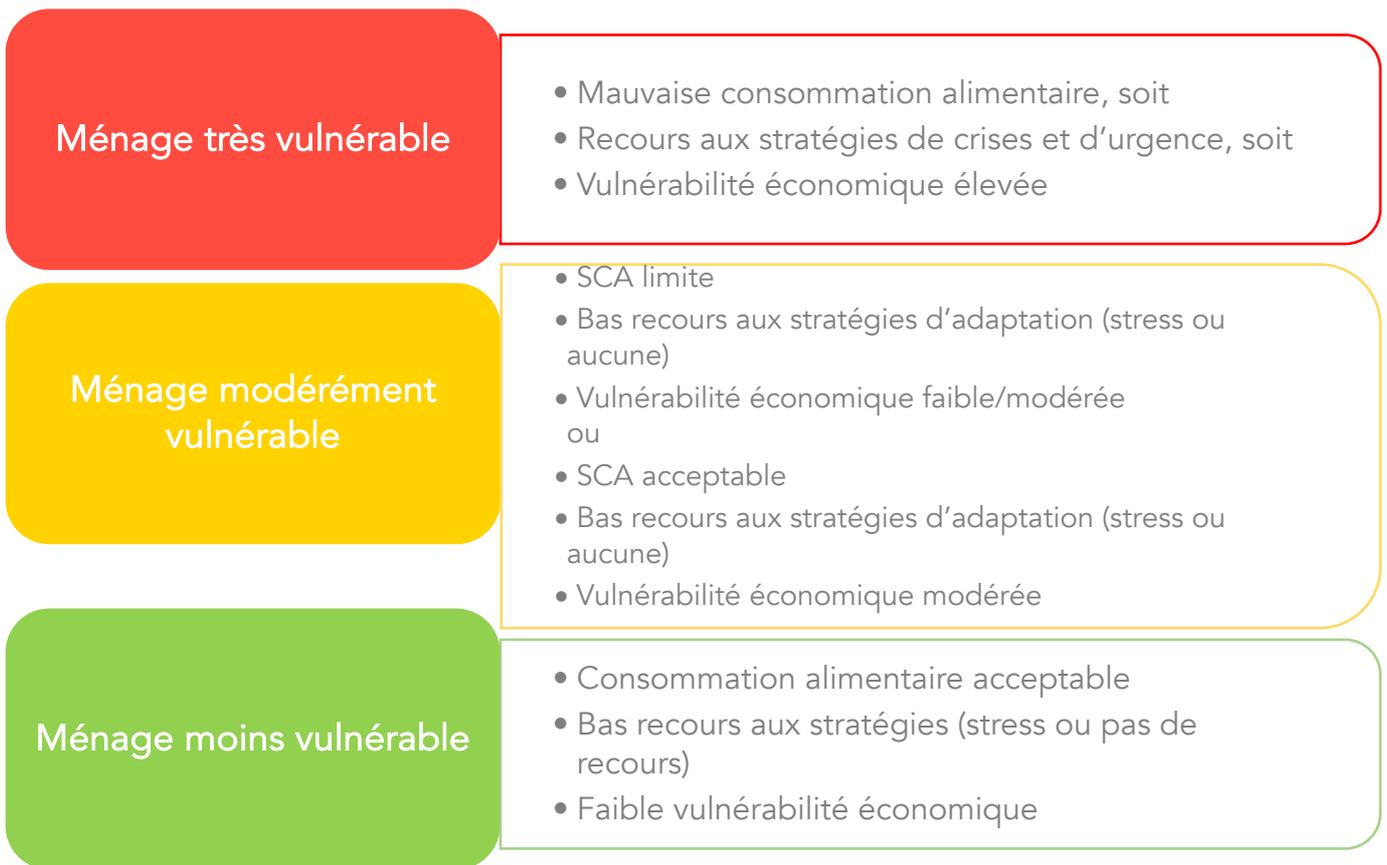


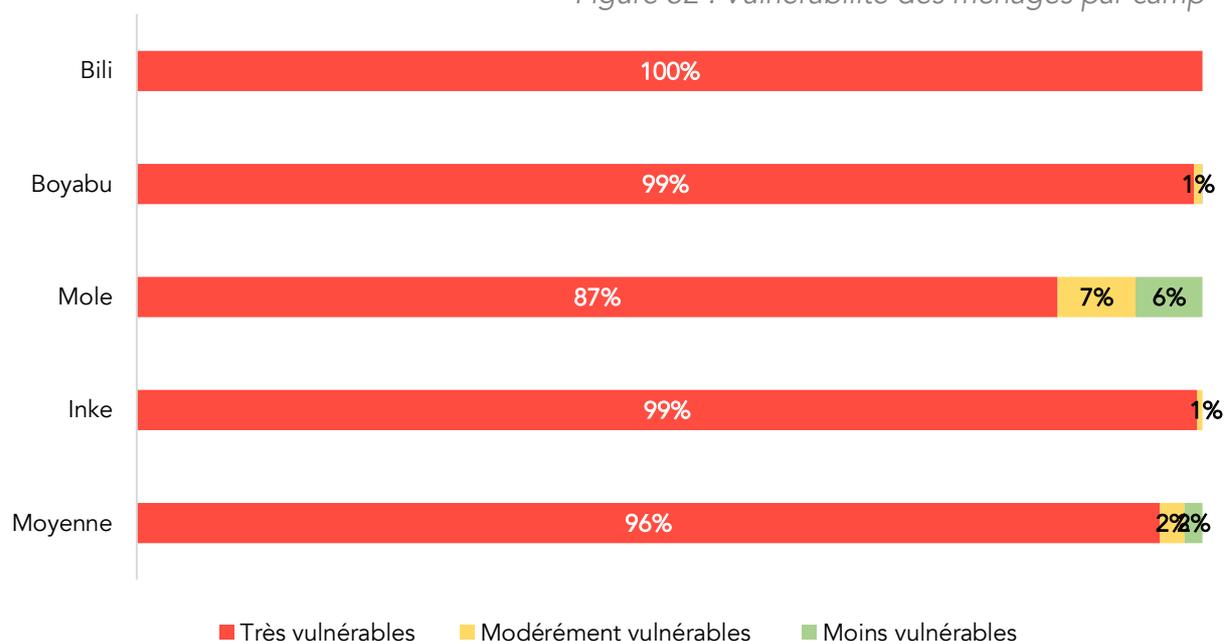
Figure 31 : Critères de vulnérabilité

DIMENSIONS DE LA VULNERABILITE			
CONSOMMATION ALIMENTAIRE	STRATEGIES EXTREMES	VULNERABILITE ECONOMIQUE (ECMEN)	VULNERABILITE DES MENAGES
ACCEPTABLE (SCA ≥ 42)	BAS RECOURS (Pas de stratégies de crises ou urgence)	VULNERABILITE LIMITE (ECMEN ≥ MEB)	MOINS VULNERABLES
LIMITE (SCA ≥ 28 et SCA < 42)	BAS RECOURS (Pas de stratégies de crises ou urgence)	VULNERABILITE MODEREE (SMEB ≤ ECMEN < MEB)	MODEREMENT VULNERABLES
PAUVRE (SCA < 28)	RECOURS FREQUENT (Utilisation des stratégies de crises ou urgence)	VULNERABILITE LIMITE/MODEREE (ECMEN ≥ MEB ou SMEB ≤ ECMEN < MEB)	TRES VULNERABLES
		VULNERABILITE ELEVEE (ECMEN < SMEB)	

La vulnérabilité ci-dessus définie touche globalement 98 % des ménages réfugiés centrafricains, dont 96 % de façon sévère. C'est particulièrement la faible capacité économique des ménages qui rend les ménages interviewés très vulnérables.

Il est intéressant de noter que dans le camp de Mole la proportion des ménages très vulnérables est inférieure par rapport aux autres camps, étant de 86 %. Dans ce camp la proximité avec la capitale Bangui, les plus fréquentes opportunités de travail, les prix de vente plus élevés qui permettent des revenus plus importants, contribuent à apaiser le niveau de vulnérabilité des ménages.

Figure 32 : Vulnérabilité des ménages par camp



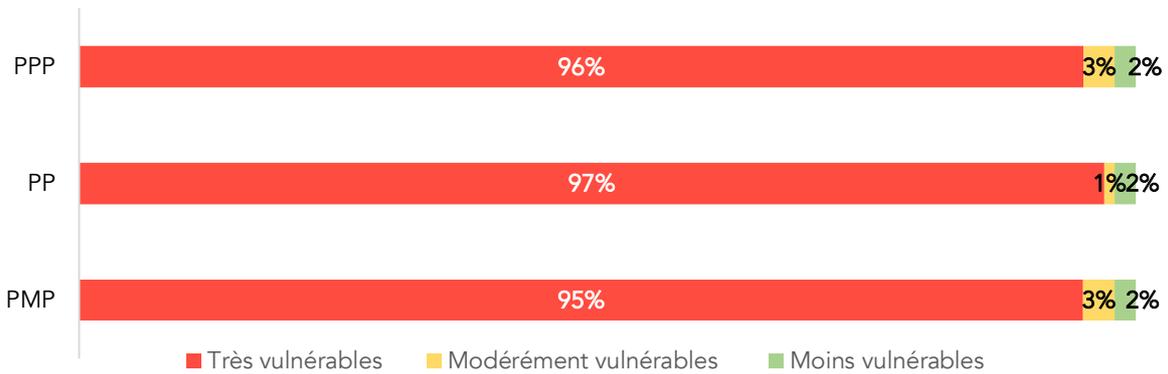
La vulnérabilité ci-dessous décrite est distribuée de façon homogène selon les catégories d'assistance, ce qui met en exergue que l'assistance alimentaire que les réfugiés reçoivent joue un rôle apaisant sur leur capacité à répondre aux besoins essentiels.

En fait, aucune différence significative n'est observée entre les catégories d'assistance pour ce qui concerne la probabilité d'être très vulnérable³².

Étant donné que le niveau global de vulnérabilité dans les trois groupes d'assistance est supérieur à 90 %, il devient nécessaire de revoir les critères de vulnérabilité actuels ou de clarifier la manière dont ils ont été mis en œuvre pour créer les catégories d'assistance (par exemple, la définition et la mesure du manque de nourriture, le PBS, les chefs de ménage veuf(ve)s, etc.).

Résultats de l'analyse de régression : Coefficient= 0.0039769; p=0.43.

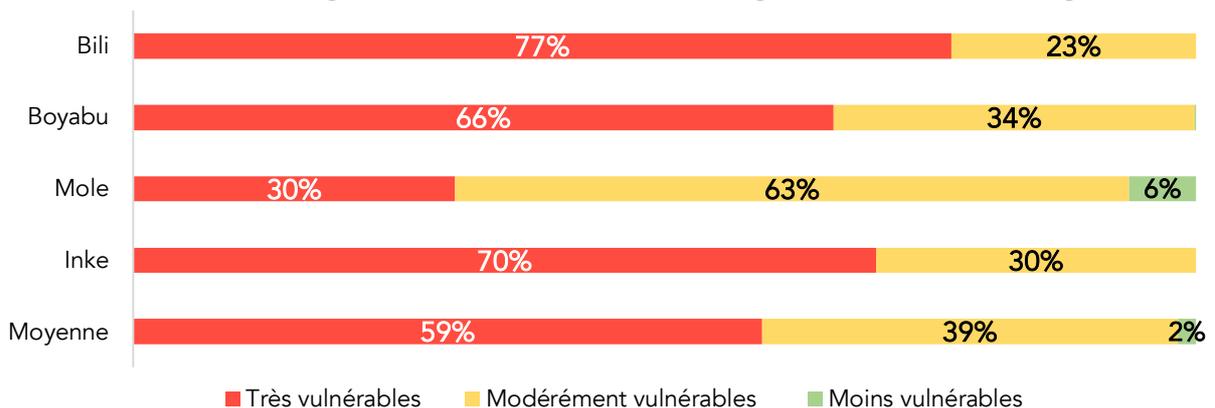
Figure 33 : Vulnérabilité des ménages par catégorie d'assistance



A des fins opérationnelles de priorisation, une deuxième méthodologie d'estimation de la vulnérabilité a été élaborée pour mieux souligner des aspects d'hétérogénéité parmi les catégories de vulnérabilité et identifier les ménages les plus vulnérables de manière plus restrictive. Cette approche permettrait, en cas de ressources limitées, de prioriser les ménages à assister. Cette méthodologie alternative consiste à définir les ménages vulnérables qui répondent à deux critères de vulnérabilité sévère au lieu qu'à un seul³³.

En répondant à deux facteurs de sévérité, l'analyse fait toujours ressortir une prévalence de 98 % de ménages vulnérables, mais une proportion inférieure de ménages en condition de haute vulnérabilité, c'est à dire 59 % (au lieu de 96 %). La distribution de la vulnérabilité suit le même modèle de la première méthodologie d'estimation : les camps de Bili et Inke sont ceux ayant une proportion plus élevée de ménages extrêmement vulnérables (respectivement 77 % et 70 %), suivis par celui de Boyabu (66 %) et après par celui de Mole (30 %). Mole ressort cette fois-ci aussi comme le camp moins touché par la vulnérabilité.

Figure 34 : Vulnérabilité des ménages selon la méthodologie révisée



³³ Dans l'approche ENA, chaque ménage est défini très vulnérable s'il satisfait au moins une des trois conditions : mauvaise consommation alimentaire, recours aux stratégies de crise ou urgence et vulnérabilité économique élevée (voir les conditions en rouge dans la figure 30). En revanche, dans l'approche révisée, les ménages doivent satisfaire au moins deux de ces trois conditions pour être classifiés comme très vulnérables, donc réduisant le panier des très vulnérables à ces ménages qui présentent plusieurs conditions sévères.

Conclusions et Recommandations

Conclusions

Selon l'approche ENA, la vulnérabilité de la population centrafricaine installée dans les camps de réfugiés des provinces du Nord et du Sud Ubangi est très élevée et touche en moyenne 98 % des ménages des quatre camps étudiés, dont 96 % de façon extrême. Leur vulnérabilité est principalement imputable à la faible capacité économique à couvrir les besoins essentiels.

La situation économique des réfugiés est très précaire : 81 % des ménages empruntent de la nourriture ou de l'argent pour acheter la nourriture, 31 % réduisent les dépenses essentielles (telles que pour l'achat de médicaments ou les frais scolaires) pour acheter de la nourriture et 23 % recourent à la mendicité, ce qui est un taux assez préoccupant. Par conséquent, la dépendance à l'égard de la dette est importante dans l'ensemble des camps : 87 % des ménages interrogés sont gravement endettés, y compris ceux qui ont contracté des dettes alors qu'ils n'ont pas accès aux opportunités de crédit.

Finalement, il est important de noter que les valeurs du MEB et du SMEB utilisées dans cette analyse ont été révisées et ajustées au contexte des réfugiés en janvier 2022, après la fin de la collecte des données (fin septembre 2021), entraînant une augmentation des seuils de vulnérabilité économique prise en compte dans le calcul du ECMEN. Cela représente une limite de l'analyse de la vulnérabilité et pourrait donc conduire à une surestimation du niveau global de la vulnérabilité des ménages.

Distribution géographique de la vulnérabilité. Dans le camp de Mole la proportion des réfugiés vulnérables est inférieure à celle des autres camps. Notamment la vulnérabilité sévère dans ce camp touche 86 % des ménages, alors que la moyenne est de 96 %. Il faut noter qu'ici se trouve la plus forte présence de ménages ayant des PBS (54 %), particulièrement à cause de l'absence d'hommes adultes au sein du ménage. Aussi, plusieurs facteurs expliquent la moindre vulnérabilité des ménages de Mole. D'abord la position géographique de ce camp situé dans la zone péri-urbaine de Zongo, qui est plus dynamique du point de vue économique et plus proche de la capitale Bangui. Cela offre sans doute aux habitants du camp de Mole des opportunités d'échange que les autres réfugiés installés dans des zones rurales n'ont pas. Plus de la moitié des chefs de ménage de ce camp (51 %) sont employés, contre une moyenne de 27 %. Par conséquent, le revenu mensuel moyen est plus élevé ici par rapport aux autres camps, de ce fait le niveau des dépenses mensuelles (alimentaires et non-alimentaires) est aussi plus élevé. En outre, si globalement 57 % des ménages ont dû faire face à une diminution du revenu par rapport à l'année précédente, cette proportion est de 29 % dans le camp de Mole.

Selon les camps, les ménages font face à des défis économiques différents : si dans celui de Mole une proportion inférieure de ménages fait face à des défis qui empêchent le démarrage

ou la bonne réussite de leur activité économique, les ménages des autres camps sont plus souvent confrontés à ces problèmes. Cet aspect devra être pris en compte lors de la réponse à apporter, particulièrement dans la programmation des interventions sur les moyens d'existence.

Le camp de Boyabu ressort de l'analyse comme celui étant le moins performant. Ici seulement 36 % des ménages a accès à la terre cultivable contre une moyenne de 59 %. La possession de biens productifs par ménage est également inférieure à la moyenne, le recours aux stratégies alimentaires est plus élevé de la moyenne, et enfin presque la moitié des ménages (47 %) a fait recours à la mendicité ce qui est très alarmant.

Le camp de Bili montre également une baisse performance de plusieurs indicateurs : la consommation alimentaire est pauvre pour 58 % des ménages tandis que la moyenne est de 26 %. Presque deux ménages sur dix (17 %) ont dû retirer les enfants de l'école et trois sur dix (31 %) ont recouru au travail des enfants pour pallier le manque de nourriture.

Répartition de la vulnérabilité entre les classes d'assistance. Les ménages ont été analysés également en fonction de leur classe d'assistance, notamment s'ils sont pauvres (PP), moins pauvres (PMP) ou plus pauvres (PPP). Les résultats mettent en exergue que bien que les ménages les plus pauvres soient les plus vulnérables au départ (majeure présence de PBS au sein du ménage, proportion de CDM femmes plus élevée), ils ne sont pas moins performants que ceux classés comme pauvres ou moins pauvres en termes de consommation alimentaire, de recours aux stratégies d'adaptation et même en termes de niveau de vulnérabilité. Entre d'autres facteurs, cela est aussi lié à l'assistance humanitaire qu'ils reçoivent, qui est plus importante par rapport aux autres catégories d'assistance et facilite donc un accès plus élevé à la nourriture, bien que aucune différence significative n'ait été observée entre les deux niveaux (ou groupes) d'assistance par rapport à la classification de vulnérabilité finale.

Les spécificités des camps sont résumées dans le tableau qui suit. Elles devront être prises en considération dans la formulation de la réponse à la vulnérabilité des réfugiés et dans la stratégie de ciblage.

Domaine	Inke	Mole	Boyabu	Bili	Type de réponse
Principaux moyens d'existence	Agriculture: 82% Petit commerce: 37%	Agriculture: 51% Petit commerce: 41%	Agriculture: 39% Petit commerce: 32%	Agriculture: 71% Petit commerce: 44%	Moyens existence
Ménages avec consommation alimentaire pauvre	19%	20%	21%	58%	Assistance alimentaire d'urgence
Ménages ayant fait recours à la mendicité	19%	12%	47%	12%	Protection
Ménages ayant retiré les enfants de l'école	17%	3%	12%	17%	Protection / Éducation
Ménages ayant recouru au travail des enfants (Parmi ceux ayant des enfants)	19%	8%	42%	31%	Protection/ Moyens existence
Ménages ayant accès au crédit	94%	83%	85%	85%	Emploi/ Moyens existence
Ménages ayant des dettes	92%	79%	89%	91%	Emploi/ Moyens existence
Compétences membres du ménage	Agriculture: 81% Petit commerce: 40%	Agriculture: 53% Petit commerce: 38%	Agriculture: 58% Petit commerce: 42%	Agriculture: 71% Petit commerce: 49%	Emploi
Défis aux activités économiques	Manque capital: 65% Coûts>Revenus: 65% Surendettement: 57%	Manque capital: 33% Coûts>Revenus: 34% Pb chaîne appr: 28%	Manque capital: 70% Coûts>Revenus: 53% Surendettement: 27%	Manque capital: 66% Coûts>Revenus: 62% Pb chaîne appr: 43%	Emploi
Ménages ayant accès à la terre cultivable	81%	54%	36%	65%	Moyens existence
Vulnérabilité élevée	100%	86%	99%	100%	Emploi/ Moyens existence/ Assistance alim/ Protection

Recommandations

1) Soutien aux réfugiés et à la communauté hôte. L'assistance aux réfugiés dans les camps devra d'abord prendre en compte la volonté et la possibilité des réfugiés à rester dans les camps en RDC.

Les défis qui sont ressortis lors de cette évaluation, notamment la faible capacité économique des ménages à couvrir leurs besoins essentiels, l'insuffisance des revenus générés pour couvrir les dépenses de l'activité économique, l'endettement, le difficile accès au capital, doivent d'abord passer par l'inclusion socio-économique de ces réfugiés en RDC, qui ont été déracinés de leur pays, et par la promotion de la cohabitation avec la population locale. Pour ce faire, des programmes de promotion d'autonomie devront cibler davantage la population réfugiée mais aussi celle hôte.

Pour promouvoir l'autonomie des réfugiés il est recommandé de soutenir davantage les programmes de renforcement des moyens d'existence, afin que les ménages augmentent la possibilité de couvrir de façon autonome leurs besoins essentiels. Il faudra prendre en considération les spécificités des camps et adapter les interventions au profil socio-économique des ménages, à leurs moyens d'existence, à leurs compétences et potentiels.

La communauté hôte fait déjà objet de programmes d'assistance du PAM ainsi qu'à d'autres agences humanitaires et de développement mais il sera important de l'inclure dans les programmes ciblant les réfugiés pour que la cohabitation devienne collaboration. Cela évitera la compétition pour l'assistance et amènera à des opportunités conjointes pour les deux communautés.

Le soutien à la population réfugiée devra favoriser :

- Un meilleur accès au capital ;
- Un meilleur accès au monde de travail
- Une stratégie de long terme afin de favoriser l'intégration des réfugiés ; ainsi que
- S'assurer que plus de réfugiés aient accès à la terre, particulièrement pour les habitants du camp de Boyabu.

Il sera également important de mieux comprendre la fonctionnalité des marchés et les raisons pour lesquelles un pourcentage aussi important de ménages ne soient pas engagés dans des activités génératrices de revenus pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Bien que cette enquête n'ait pas étudié en détail certains aspects de protection, il est ressorti qu'un recours fréquent à la mendicité, particulièrement élevé dans le camp de Boyabu, devra faire l'objet d'un approfondissement de la part des unités du PAM et du HCR travaillant dans le domaine de la protection. Également, l'emploi des enfants dans activités de travail est aussi fréquemment observé. Bien que les données ne montrent pas si ces travaux contribuent effectivement au revenu du ménage et dans quelle mesure, le recours à ce type de stratégies représente un risque de protection. Ce dernier point demande être approfondi dans

enquêtes futures, afin de mieux comprendre et évaluer les mécanismes, raisons et réponses possibles, également en vue de la définition de la stratégie de ciblage.

En conclusion, il est important que les interventions des agences humanitaires tiennent toujours en compte les deux communautés, locale et réfugiée.

2) Approche de ciblage. L'enquête a mis en exergue que la vulnérabilité est très élevée dans les quatre camps, bien qu'en moindre mesure dans celui de Mole. En outre, aucune différence significative n'a été observée par rapport à la condition de vulnérabilité élevée entre les groupes d'assistance.

Afin de mieux explorer la dimension de vulnérabilité, deux définitions complémentaires ont été élaborées. Selon les deux la vulnérabilité (élevée et modérée) dans les camps s'élève à 98 %. Cependant, en répondant à un seul facteur de sévérité parmi ceux pris en considération (SCA pauvre, recours à des stratégies de survie de crise ou d'urgence et vulnérabilité économique élevée), selon l'approche ENA, la vulnérabilité élevée touche 96 % des ménages, alors qu'en répondant à au moins deux facteurs de sévérité, selon une approche révisée, elle touche 59 % des ménages, un taux considérablement plus bas qui pourrait répondre à des besoins potentiels de priorisation.

En effet, si les ressources des agences humanitaires sont disponibles, en considérant ces taux de vulnérabilité très élevés, une option méthodologique possible serait d'harmoniser le niveau d'assistance alimentaire ciblant toute la population des camps, selon les spécificités des camps (tenant en compte des MEB/SMEB des différentes zones). Dans ce cas, il est recommandé de mener une analyse plus approfondie des coûts des biens essentiels afin d'établir la valeur de l'assistance. L'analyse devrait aussi identifier les risques potentiels d'un changement de catégorie d'assistance par les réfugiés. Pour ce faire, il est recommandé de mener des consultations communautaires afin d'explorer l'acceptance des bénéficiaires des révisions potentiels du niveau d'assistance et les implications liées à l'adoption d'un modèle d'assistance de couverture dans la communauté.

Il est également recommandé de réviser les critères de vulnérabilité actuels déterminant la manière dont l'assistance alimentaire est fournie aux bénéficiaires. En fait, les critères actuels ne capturent pas précisément des différences potentielles dans la population et sont aussi difficiles à corroborer, suivre et mettre à jour régulièrement, donc difficiles à utiliser sur la longue période.

Dans le cas où les agences voudraient procéder à un exercice de ciblage et mettre en œuvre une assistance alimentaire ciblée, il est recommandé d'examiner la définition révisée de vulnérabilité - plus restrictive dans la définition des très vulnérables - et le profil sociodémographique des ménages réfugiés, afin de réviser les critères d'inclusion de l'assistance et comme montré dans l'analyse de profilage dans l'Annexe 7.

3) Réactivité des mécanismes de gestion des commentaires et plaintes. Les ménages ont fait part de la faible réactivité des agences humanitaires dans les camps de Inke, Bili et Boyabu dans la résolution des problèmes et dans la gestion des plaintes. Il est important de mener une réflexion sur l'amélioration de la gestion des plaintes pour assurer que ces services soient garantis et fonctionnels dans tous les camps. Pour ce faire, il faudra d'abord consulter la communauté réfugiée pour mieux comprendre ses préférences en termes de canaux de communication. Cela permettra de garantir l'accès à tous les membres de la communauté en tenant également compte des capacités, de l'âge, du genre et de tout autre facteur pertinent des individus. Ensuite il faudra s'assurer que le personnel sur le terrain impliqué dans la gestion des commentaires et plaintes parle les langues des réfugiés ; qu'il existe des procédures claires qui précisent comment les commentaires et les plaintes sont reçus, suivis et répondus ; et que des informations clés sur les mécanismes de gestion des commentaires et plaintes existantes soient régulièrement partagées avec les réfugiés dans les différentes sections des camps.

En outre, le processus de référencement des commentaires et plaintes interagence établi au Sud-Kivu pourrait servir de modèle pour renforcer le mécanisme de gestion des commentaires et plaintes dans le contexte des réfugiés centrafricains et le rendre plus réactif.

Il est très important que le système de communication entre les réfugiés et les agences soit amélioré dans ces camps pour répondre aux préoccupations des réfugiés.

4) Gestion de l'enquête, des données et indicateurs.

Il est recommandé aux équipes de collecte des données sur le terrain de documenter toutes difficultés rencontrées sur certains modules de l'enquête, notamment ceux sur les dépenses et les revenus, ainsi que documenter tout biais dans les réponses des répondants. Ceci est important pour évaluer l'efficacité globale des outils de collecte de données et pour mieux informer les enquêtes futures concernant les réfugiés.

Pour donner suite aux inquiétudes soulevées sur la détermination de la vulnérabilité économique potentiellement surestimée, il est recommandé de mener une nouvelle analyse du MEB/SMEB dans un délai comparable, et adaptée aux contextes des réfugiés.

Bien que l'engagement dans le travail agricole et commercial soit important l'enquête n'a pas collecté des informations sur les revenus de ce secteur. Il est recommandé d'ajouter ce module lors des prochaines évaluations.

Finalement il est recommandé que les bureaux de pays et les bureaux sur le terrain réfléchissent conjointement à la modalité dont les résultats de cette évaluation peuvent être reliés aux autres populations réfugiées en RDC et aider à justifier toute décision programmatique.

Annexes

Annexe 1 : Fiches des camps des réfugiés

MOLE

Le camp de Molé a été ouvert le 10 juin 2013. Il se trouve à 37 km de la frontière et il s'étale sur une superficie de 5 km² avec un standard \geq 200 m² par ménage dont 500 ha pour des activités d'autonomisation agricoles.

Le camp dispose de 133 blocs.

La population du camp est de 12 204 personnes (3 243 ménages) et composée de différents groupes ethniques, à savoir : Yakoma (31%), Banda (29 %), Ngbaka (22 %), Baya (9 %) et d'autres groupes ethniques (9 %).

BOYABU

Le camp a été ouvert en juillet 2013.

Il se trouve à 34 km de la frontière et il a une superficie de 2,1 km². Il est organisé en sept zones divisées en 23 blocs.

Il accueille 14 409 personnes (3 805 ménages).

INKE

Le camp d'Inke a été ouvert le 10 juin 2013. Il se trouve à 70 km de la frontière et il s'étale sur une extension de 2 km². Le camp a 13 zones divisées en 39 blocs. La population du camp est de 18 647 personnes (4 002 ménages) et composée de Banda (54 %), Ngbandi (41 %) ainsi que d'autres groupes ethniques (5 %).

BILI

Le camp de Bili a été ouvert en mars 2015. Il est à 52 km de la frontière et s'étale sur une superficie de 1,6 km².

Il accueille 9 962 personnes (2 184 ménages) Il est organisé en 8 zones divisées en 26 blocs.

Annexe 2 : Structure de l'enquête

Thème	Indicateurs
Démographie	Caractéristiques ménage, y compris des CDM, composition, risques de protection, handicap et maladies chroniques, PBS
Possession des biens et logement	Nombre de biens possédés (terre, animaux, biens productifs, transport, total)
	Observations sur les conditions des abris et ses composantes
Moyens d'existence	Capital humain disponible en termes de capacités et activités
	Engagement dans les moyens d'existence
Consommation alimentaire	Sources de nourriture
	Score de consommation alimentaire (FCS/SCA)
Stratégies alimentaires	Stratégies basées sur la consommation alimentaire
Stratégies basées sur les moyens d'existence	Stratégies basées sur les moyens d'existence
Dépenses	Dépenses du ménage (par personne et totales), dépenses pour la nourriture et pour les biens non-alimentaires
	Proportion dépenses alimentaires
Revenus et emploi	Situation professionnelle actuelle et antérieure du ménage
	Défis aux activités économiques des femmes et des enfants
Accès au crédit	Opportunités de crédit
	Dettes
Visites en RCA	Fréquence des visites en RCA
	Raisons des visites en RCA
Mécanismes de gestion des plaintes	Disponibilité et réactivité des mécanismes de gestion plaintes

Annexe 3 : Population des camps des réfugiés au 31 août 2021³⁴

	Mole		Bili		Boyabu		Inke	
	F	H	F	H	F	H	F	H
60+	134	59	142	117	184	70	292	154
18-59 ans	2 718	1 709	1 783	1 543	3 498	1 902	3 764	2 940
12-17 ans	1 200	1 087	757	847	1 303	1 296	1 700	1 763
5-11 ans	1 867	1 771	1 386	1 433	2 255	2 190	2 487	2 452
0-4 ans	852	807	992	962	850	861	1 449	1 444
TOT	6 771	5 433	5 060	4 902	8 090	6 319	9 692	8 753
Ménages	3 227		2 165		3 227		4 002	

*Ces chiffres peuvent présenter des différences par rapport à celles du tableau 3 du rapport parce qu'ils ont été capturés à quelques mois de distance, la population réfugiée dans les camps étant dynamique.

³⁴ Source: UNHCR camp fact sheet.

Annexe 4 : Pondérations de l'échantillon

Catégories d'assistance	Population					Interviewés et gardés dans l'échantillon				
	Boyabu	Inke	Mole	Bili	Total	Boyabu	Inke	Mole	Bili	Total
PPP <i>Personnes plus pauvres</i>	1933	2400	2509	1159	8001	77	123	308	70	578
PP <i>Personnes pauvres</i>	1196	1230	798	672	3896	111	122	81	73	387
PMP <i>Personnes moins pauvres</i>	705	372	427	351	1855	128	85	86	64	363
Total	3 834	4 002	3 734	2 182	13 752	316	330	475	207	1 328

Catégories d'assistance	Pondérations			
	Boyabu	Inke	Mole	Bili
PPP <i>Personnes plus pauvres</i>	2,424	1,884	0,787	1,599
PP <i>Personnes pauvres</i>	1,040	0,974	0,951	0,889
PMP <i>Personnes moins pauvres</i>	0,532	0,423	0,479	0,530

Annexe 5 : Différence de genre

Indicateurs	CDM femme	CDM homme
Taille moyenne du ménage	5,76	7,01
% CDM sans éducation formelle	45%	22%
% CDM célibataire	60%	18%
% CDM 60+ ans	6%	7%
% CDM malade ou ayant un handicap	19%	18%
Nombre de biens possédés (moyenne)	4,34	5,12
% ménages avec abris en mauvaises conditions	55%	41%
% ménages ayant un abri permanent	1,5%	4,3%
% CDM employés au moment de l'enquête	29%	25%
% CDM employés avant d'arriver en RDC	91%	96%
% ménages ayant aucun moyen d'existence	20%	15%
% ménages engagés dans l'agriculture	52%	65%
% ménages engagés dans le commerce ou petit commerce	51%	35%
% ménages avec consommation alimentaire pauvre	25%	26%
% ménages avec consommation alimentaire acceptable	37%	32%
ISS-r (rCSI) moyen	19,75	19,77
% ménages ayant contracté une dette lors des trois mois précédant l'enquête	87%	87%
% ménages ayant un revenu réduit par rapport à l'année précédant	53%	59%

Annexe 6 : Différence entre groupes d'assistance

Indicateurs	PPP Personnes Plus Pauvres	PP Personnes Pauvres	PMP Personnes Moins Pauvres
Taille moyenne du ménage	6,8	5,9	6,3
% CDM sans éducation formelle	36%	32%	15%
% CDM célibataire	39%	31%	28%
% CDM 60+ ans	10%	2%	0,5%
% CDM malade ou ayant un handicap	21%	16%	13%
Nombre de biens possédés (moyenne)	4,8	4,6	5,3
% ménages avec abris en mauvaises conditions	47%	44%	49%
% ménages ayant un abri permanent	3,7%	2,6%	2,6%
% CDM employés au moment de l'enquête	29%	25%	24%
% CDM employés avant d'arriver en RDC	95%	92%	96%
% ménages ayant aucun moyen d'existence	18%	17%	13%
% ménages engagés dans l'agriculture	66%	62%	69%
% ménages engagés dans le commerce ou petit commerce	40%	38%	54%
% ménages avec consommation alimentaire pauvre	25%	27%	29%
% ménages avec consommation alimentaire acceptable	39%	27%	30%
ISS-r (rCSI) moyen	19,4	19,6	21,8
% ménages ayant contracté une dette lors des trois mois précédant l'enquête	86%	88%	90%
% ménages ayant un revenu réduit par rapport à l'année précédant	54%	63%	55%

Annexe 7 : Profil des catégories de vulnérabilité (approche de vulnérabilité ENA révisée)

Indicateur socio-démographique	Très vulnérable	Modérément vulnérable	Moins vulnérable	P	Niveau de significativité	Résultat
Sexe du CDM (femme)	38%	47%	37%	.0023***	1%	Corrélation significative
CDM mineur (<18 ans)	2%	1%	0%	.0179**	5%	Corrélation significative
CDM vieux (60 ans ou plus)	6%	7%	7%	.2052		Corrélation non significative
CDM non marié (single, séparé/e, veuf/ve)	35%	37%	41%	.252		Corrélation non significative
CDM sans éducation	39%	22%	14%	0***	1%	Corrélation significative
CDM handicapé	14%	12%	3%	.1716		Corrélation non significative
CDM avec une maladie chronique	5%	6%	0%	.5867		Corrélation non significative
CDM handicapé ou avec une maladie chronique	19%	18%	3%	.1365		Corrélation non significative
Taille ménage de 6+ membres	63%	49%	4%	0***	1%	Corrélation significative
Taille ménage de 7+ membres	54%	40%	0%	0***	1%	Corrélation significative
Taille ménage de 8+ membres	44%	31%	0%	0***	1%	Corrélation significative
Taille ménage de 9+ membres	34%	24%	0%	0***	1%	Corrélation significative
Ménage ayant un ou plus enfants entre 0-4 ans	73%	62%	13%	0***	1%	Corrélation significative
Ménage ayant deux ou plus enfants entre 0-4 ans	50%	36%	0%	0***	1%	Corrélation significative
Ménage ayant un ou plus enfants entre 0-17 ans	90%	88%	44%	.0112**	5%	Corrélation significative
Ménage ayant deux ou plus enfants entre 0-17 ans	83%	79%	20%	.0009***	1%	Corrélation significative
CDM vieux avec un ou plus enfants entre 0-17 ans	3%	6%	3%	.0689*		Corrélation non significative
Ménage ayant au moins deux membres femmes	81%	77%	25%	.0016***	1%	Corrélation significative
Ménage ayant seulement des membres femmes	5%	8%	18%	.0542*		Corrélation non significative
CDM vieux et handicapé/malade chronique	3%	2%	0%	.4044		Corrélation non significative
CDM vieux et handicapé/malade chronique avec 1 ou plus enfants entre 0-17 ans	1%	1%	0%	.5951		Corrélation non significative
CDM handicapé/malade chronique avec 1 ou plus enfants entre 0-4 ans	13%	9%	0%	.021**	5%	Corrélation significative
CDM handicapé/malade chronique avec 1 ou plus enfants entre 0-17 ans	16%	16%	0%	.2641		Corrélation non significative
Ménage sans membres adultes	29%	38%	35%	.0096***	1%	Corrélation significative
CDM vieux avec enfants et sans d'autres membres adultes	1%	2%	0%	.1937		Corrélation non significative
CDM vieux sans support additionnel	3%	1%	3%	.5533		Corrélation non significative
Ménage ayant des besoins spécifiques (PBS)	42%	48%	38%	.1286		Corrélation non significative
Ratio de dépendance élevé (≥2)	71%	65%	19%	.0013***	1%	Corrélation significative